LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 35 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 2 DECEMBRE 1970 Prix. 10 ¢

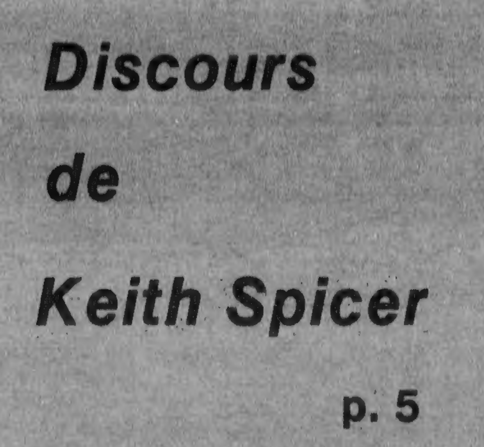
ST-BONIFACE FÊTE SES PIONNIERS



On voit ci-dessus, l'épouse du maire de St-Boniface, Mme Edward Turner présentant à Mme S. Duckworth l'épinglette aux armoiries de la ville.



C'était la fête des pionners à St-Boniface, mercredi dernier, 25 novembre. La ville de St-Boniface offrit un banquet à près de 300 de ses citoyens les plus âgés. Ci-dessus, le maire Edward Turner, portant la tuque du Voyageur, présente une épinglette de la Cité de St-Boniface à M. Michel Chicoine qui fut au service de la ville pendant 42 ans. M. et Mme Chicoine ont fêté cette année 58 ans de mariage.


Discours de Keith Spicer p. 5



MM. Alphérie Pelland (86 ans), Louis Roussin (83 ans) et Philias LaBossière (75 ans) font une démonstration du rouet à filer.



Mme George L. MacLean, dont le mari fut longtemps maire de St-Boniface s'entretient ici avec le maire Turner et M. James Richardson.



M. Paul Sylvestre, du Secrétariat d'Etat d'Ottawa, a inauguré d'un coup de hache le Centre Culturel "Le Mat" de Gravelbourg. (Voir l'article en page 7)

Georges D'OR quitte le spectacle

Les observateurs attentifs de la vie artistique ont noté, depuis quelque temps, la disparition de Georges d'Or du monde du spectacle.

Georges d'Or refuse de plonger dans l'aquarium du monde du spectacle. Il refuse de faire partie de ce monde de tripotage et de consommation. Non content de subir cette emprise, Georges d'Or a trouvé un élément de solution à ce problème en décidant de quitter définitivement le spectacle pour se consacrer à l'écriture.



"Je ne tire pas le rideau sur la chanson mais sur tout l'aspect carrière. Je veux me consacrer entièrement à la vraie poésie qui est un don gratuit. J'ai envie de faire des chansons sans me soucier si elles vont plaire au public. J'ai besoin d'être enfin libre."

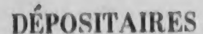
Georges d'Or est cet artiste qui a suffoqué pendant trop longtemps sous une avalanche de contrats, de spectacles, de tournées, etc. Aujourd'hui, il veut accéder au repos que procure la poésie. Pour ce faire, il veut écrire des romans, des pièces de théâtre et surtout des poèmes. Et comme il le dit si bien, il se situe non pas au-dessus du monde artistique mais en marge.

Le spectacle l'énerve et lui fait peur comme s'il se retrouvait dans un état contre sa nature. Il n'est à l'aise que dans une poésie qui est selon lui, "l'extrême limite de l'être humain et de l'expérience humaine". LA LIBERTE

"Le langage pour moi, tel que je l'ai perçu c'est d'abord la liberté. C'est l'expression sincère de tout mon être", explique Georges d'Or. Il s'est uni à la poésie parce qu'il ne se sent à l'aise qu'en sa compagnie. Il a refusé d'être étouffé par tout le mécanisme du monde artistique. Voilà un témoignage qui devrait faire réfléchir les gens du spectacle qui très souvent ne sont que des produits fabriqués en série.

Martha Gagnon

(Extrait du "Réveil", 18-11-70).



DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

Restaurant La Cuisine
345, Cathédrale

Park Florist
412, Taché

Les Fils Natifs

Le lundi 12 novembre avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée no 127, des Fils Natifs du Canada.

Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Malades

Nous recommandons une fois de plus à vos prières tous nos malades, MM. Alphonse Plamondon, Henri Lévêque, Arthur Dufault, Paul Dubois et Damien Pelland. Pour connaître l'adresse ou toute autre information à leur sujet, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 230, boul. Provencher.

L'Historien

LORETTE

LFC

A la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le 5 novembre, il fut décidé d'envoyer deux déléguées au Rallye de la S.F.M. Mmes Lucie Gagnon et Aline Schreyer furent choisies. Deux résolutions furent étudiées puis approuvées par les membres présents et envoyées à qui de droit. Nous aurons aussi une soirée récréative pour les membres à l'occasion de la fête de Noël, avec échanges de cadeaux. Cette prochaine rencontre aura lieu le 3 décembre.

Cours de couture

Trente et une dames ont participé au cours de couture sur tissus extensibles qui s'est terminé le 9 novembre. Elles sont maintenant très heureuses de mettre en pratique les leçons reçues.

Curling

Le comité du curling a tenu sa réunion annuelle le 10 novembre afin d'élire un nouveau comité. Les membres élus furent comme suit: président, M. Phil Demarcke; vices-présidents, MM. Jean Cournoyer et Ross Boily; secrétaire, M. Earl Wright; trésorière, Mme Earl Wright. Merci au comité sortant de charge et bonne chance au nouveau. Les intéressés doivent communiquer avec le président ou la secrétaire.

Partie de cartes

La première partie de cartes de cette saison, au profit du comité liturgique, eut lieu le dimanche 15 novembre. Il y avait une très belle assistance. Les gagnants des prix de cartes pour hommes furent: Claude Bohémier et Kenny Carrière; pour dames, Srs Simone Trudeau et Lucie Arpin. Les chanceux à la loterie: Mme George Haywood et Mlle Colette Dubois. Plusieurs prix de bingo ont été donnés.

Education sexuelle

Quatorze membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette ont répondu à l'invitation de la présidente d'Ile-des-Chênes d'assister à une conférence sur l'éducation sexuelle donnée par M. l'abbé Raymond Roy et M. le docteur J. Boucher, de Ste-Anne.

STE-AGATHE

M. Marcel Brémaud est patient à l'hôpital général St-Boniface.

Mme Roger Lemoine est en convalescence chez sa fille, Mme Paulette Grégoire, à St-Jean-Baptiste après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Morris.

Mmes Auguste Brémault et Auguste Gauthier ont fait un séjour à l'hôpital général St-Boniface et remercient tous ceux qui ont aidé à leur rétablissement.

Un dimanche sur la Bible

Pour la première fois au Canada, la Société Catholique de la Bible conjointement avec la Société Canadienne de la Bible tiendront du 6 au 13 décembre une semaine nationale oecuménique. Depuis longtemps déjà le deuxième dimanche de l'Avent est pour les Eglises chrétiennes le dimanche dédié à la Bible.

Aujourd'hui c'est le désir du Saint Père et des évêques canadiens que ses membres manifestent leur foi commune en la Parole de Dieu telle qu'exprimée dans les Saintes Ecritures.

Le thème de cette année est RASSEMBLES PAR LA PAROLE DE DIEU. Il s'agit d'une semaine d'information, de sensibilisation, de "conscientisation", ce que nous faisons de cette Parole de Dieu qui vient à nous avec plus d'abondance que jadis. Avons-nous conscience d'être tous rassemblés par la Parole de Dieu?

Pour nous guider dans cette recherche CKSB et CBWFT (émission "Au Point", le jeudi 10 décembre à 22 h 30) offriront des programmes spéciaux.

- Communiqué -

"LOI SUR LA RÉGIE DES ALCOOLS"

ON EST PRIÉ DE NOTER que demande a été faite par le soussigné, MAURICE-LÉO SHERWOOD, du district postal de La Salle, dans la Province du Manitoba, à la Régie des Alcools, pour une licence de vente de bière et de vin dans un restaurant, dont le local se décrit comme suit:

"toutes les parties des lots cinquante-huit et soixante-et-un inclusivement aux confins de ce qui est, suivant les certificats d'arpentage du Gouvernement du Dominion, la paroisse de Saint-Norbert, au Manitoba, lesdits lots étant situés à l'ouest de la partie la plus à l'ouest de la rivière La Salle qui traverse ces lots", cet établissement étant mieux connu sous le nom de L'ETOILE DU SOIR / EVENING STAR SNOWMOBILE RESORT, situé au village de La Salle, dans la province du Manitoba.

ON EST AUSSI PRIÉ DE NOTER que les objections à cette demande doivent être formulées auprès de la Régie des Alcools, 1555, Buffalo Place, Fort Garry, Winnipeg 19. Toute personne s'objectant doit donner ses raisons.

La section 77, sous-section (1) de la Loi sur la Régie des Alcools se lit comme suit:

"toute personne peut, dans les quatorze jours après la date de publication de la dernière édition du MANITOBA GAZETTE ou d'un journal où paraît cet avis, faire connaître à la Commission de la Régie toute objection ou protestation qu'elle peut avoir contre la délivrance de cette licence; la Commission prendra en considération telle objection ou protestation et désignera le lieu, le jour et l'heure où le Bureau des Licences siégera pour prendre connaissance des faits concernant la demande de la licence et les objections posées; toutes les personnes inscrivant lesdites objections, ainsi que les bureaux de la municipalité où se trouve le local en question, devront être notifiés qu'une telle séance sera tenue, indiquant le temps et le lieu".

Ceci est la dernière publication.

(MAURICE LÉO SHERWOOD)
Signature du solliciteur

Les Collégiens interviennent dans le débat

Le Comité Fitch voudrait du bilinguisme mais il s'oppose aux écoles françaises

Entouré de près de deux cents supporteurs (la plupart des parents anglophones dont plusieurs Flamands), le président et porte-parole du "Comité de parents pour la préservation du bilinguisme", l'avocat Edwin Fitch se présenta devant la Commission scolaire de St-Boniface, mardi soir, 24 novembre, pour s'opposer vivement à tout projet qui voudrait appliquer la loi scolaire 113 et rendre le français langue prioritaire dans certaines écoles de la ville.

Dans un long préambule où il protesta qu'il était favorable au français, qu'il voulait encourager les enfants francophones à mieux parler leur langue; qu'il n'était pas "anti-français" et qu'il désirait la promotion du français même chez les anglophones (sans toutefois les forcer à l'apprendre); M. Fitch déclara que son comité s'opposait à toute forme de "ségrégation", de "discrimination" ou de "séparatisme" que serait, selon lui, l'établissement d'écoles françaises distinctes des écoles anglaises. Il affirma, en outre, que ceux qui veulent plus de français dans les écoles vont trop loin et nuisent même à la cause du français.

En guise de conclusion, M. Fitch proposa ce qu'il a appelé un "plan modéré, raisonnable, favorable au compromis" consistant à ne rien changer au programme "bilingue" actuellement en vigueur dans certaines écoles de la Division scolaire. Le Comité réclama par ailleurs, des écoles maternelles de langue française pour les enfants anglophones afin qu'ils deviennent bilingues. Mais il demeura inflexible dans son opposition à des écoles exclusivement françaises ou anglaises.

Quant à la loi 113, le Comité déclara que la Commission scolaire devait l'appliquer seulement selon la volonté des parents.

M. Fitch demanda ensuite au président de la Commission scolaire, M. Gilles Guyot, de lui donner l'assurance que la Commission ne procéderait pas à la "ségrégation" des enfants entre des écoles françaises et des écoles anglaises.

"Il m'est impossible de répondre à une telle question parce que la Commission scolaire est justement en train d'étudier tous les aspects de la loi 113 et que le ministère de l'Education n'a pas encore publié les règlements", a répondu M. Guyot.

Cette réponse n'eut pas l'heur de plaire aux partisans du Comité qui interpellèrent le président d'un ton plutôt insolent et le sommèrent de parler ouvertement. A la suite de M. Guyot, M. Fitch dut intervenir pour demander à ses supporteurs de se comporter avec plus de décorum.

LES COLLEGIENS

L'attitude de la foule se fit plus particulièrement agressive et arrogante quand M. Guyot accorda ensuite la parole à une délégation d'étudiants du Collège de St-Boniface venue exposer leurs vues sur toute la question.

Le porte-parole de l'Association des Etudiants du Collège, M. Jean Hébert, venait à peine de commencer sa présentation en français quand un membre du "Comité pour la préservation du bilinguisme" l'interrompit du fond de la salle: "D'après la loi de la province, cria-t-il, si l'on a une présentation à faire, on doit tout d'abord la faire en anglais avant de la faire en français!"

M. Guyot réplique que la Commission scolaire entendra chacun dans la langue de son choix.

Rappelant l'état déplorable où se trouve présentement le français parlé chez la plupart des écoliers franco-manitobains, le mémoire des étudiants du Collège a affirmé que, vu les circonstances, seules "des écoles bilingues majoritairement françaises, avec enseignement de toutes les matières en français, excepté l'anglais" pourront corriger la situation actuelle.

Reconnaissant que la Commission scolaire était l'organisme compétent et responsable "pour le processus scolaire d'apprentissage des langues et en particulier pour un égal traitement de la langue française", les Collégiens demandèrent aux commissaires de continuer les études entreprises pour trouver les mesures appropriées et de ne pas se soumettre aux pressions qui voudraient empêcher la réalisation de leurs objectifs.

Expliquant, pour sa part, le phénomène du bilinguisme dans le monde, le P. Gérald Labossière, professeur de sociologie au Collège, affirma que le coeur du problème consistait à trouver le moyen d'organiser nos institutions en vue de promouvoir le bilinguisme.

"Au Manitoba, de déclarer le P. Labossière, nous sommes rendus à un point critique où le bilinguisme de la minorité (francophone) est devenu un moyen d'assimilation", tellement les francophones sont habitués de vivre en anglophones.

"Pour que la petite minorité francophone puisse survivre, il faut que sa langue devienne prioritaire dans ses habitudes", a dit le P. Labossière.

Expliquant ensuite comment c'était à l'école que cela devait se faire, le professeur du Collège fit remarquer qu'il était injuste que dans un pays bilingue ce soit "la langue du plus ignorant (l'unilingue anglophone) qui s'impose aux autres!"

L'intervention des Collégiens fut mal reçue des membres du "Comité pour la préservation du bilinguisme". Ils contestèrent le droit des étudiants d'une institution privée francophone de venir exposer leurs vues sur une question d'écoles publiques.

A un moment donné, M. Fitch avertit les francophones de ne pas pousser trop loin leur chance et il ajouta: "Des droits égaux pour nos enfants, cela veut dire l'utilisation de nos écoles à notre façon!"

M. Ben Cyr, appuyant avec réserve la présentation de M. Fitch, déclara qu'il ne fallait pas former "un petit Québec". Il demanda à la Commission scolaire de ne pas se contenter de consulter les parents mais de soumettre toute la question à un référendum.

Les Commissaires rappelèrent, de leur côté, qu'aucune décision n'avait été prise, que les rumeurs qui circulaient au sujet de projets secrets étaient sans fondement, que des réunions publiques seraient tenues dans un avenir prochain afin de pouvoir informer les parents sur la portée de la loi 113 et de les consulter sur les meilleures mesures à prendre.

CKSB

"HORIZONS"

Jeudi 3 décembre, à 21 h, 12e émission sur les Communications Sociales. Thème: LA COMMUNICATION ET LA CULTURE.

Grâce aux loisirs accrus, à l'accessibilité à l'enseignement et grâce aussi à la multiplication des instruments techniques de communication, la culture est à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Mais est-elle pour autant devenue une culture de masse, une culture populaire ?

LE PERE LEGAULT ECOUTE

Oui, le père Legault est toujours sur les ondes de CKSB à 13 heures, du lundi au vendredi. Les thèmes de discussion proposés par un spécialiste, varient chaque semaine.

Où va votre argent ?

Question pertinente, surtout quand il s'agit de collectes au niveau national telles que celle "pour l'Eglise canadienne et les oeuvres du pape" qui s'effectue en septembre ou encore celle de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, connue sous le nom de "Carême de Partage".

Tout dernièrement, de ces deux collectes, la somme de $50,000 fut envoyée aux sinistrés du Pakistan. En septembre, $5,000 fut adressée au "Fonds de Secours pour la région de Sudbury. Quelques mois plus tôt, on avait fait parvenir au Pérou, après le tremblement de terre, $50,000 - soit en argent, en nourriture, en médicaments.

Grâce à votre générosité, il fut possible de venir en aide à des milliers de victimes de l'un ou de l'autre de ces désastres. Ainsi c'est aller vers les défavorisés autrement que par des paroles.

Centre de Pastorale,
St-Boniface.







ÉDITORIAL

Aux Franco-Manitobains de jouer maintenant

Une chose est certaine: le "Comité pour la préservation du bilinguisme", qui s'oppose à l'établissement d'écoles publiques où le français deviendrait prioritaire, ne veut tout simplement pas que la vie française s'améliore et s'épanouisse à St-Boniface. Il a beau protester de n'être pas "anti-français", le comportement de la majorité de ses membres en présence de la Commission scolaire, la semaine dernière, n'avait rien de positif ni de favorable. Sous prétexte de défendre le bilinguisme, on a agité une fois encore les mots épouvantails de "ségrégation" et de "discrimination" et l'on a avancé toutes sortes d'affirmations qui ne sont en pratique qu'une reprise d'anciens préjugés. L'on ne semblait aucunement renseigné sur des expériences de bilinguisme réel qui se sont faites ailleurs au Canada, depuis quelques années. Les attitudes qui se sont manifestées devant la Commission scolaire, la semaine dernière, en disent plus long que les mots: les membres de ce Comité ne sont pas prêts à se renseigner à fond et à abandonner leurs idées préconçues.

Donc, ce qu'ils auront à dire ne peut pas être de très grande utilité pour les Commissaires d'écoles qui cherchent justement à faire sortir le bilinguisme du marasme où il croupit depuis trop longtemps à St-Boniface.

* * *

C'est ici que le rôle des Franco-Manitobains apparaît de première importance. Ils perdraient leur temps à répondre aux optiques étroites que voudrait imposer le Comité mentionné plus haut. La population francophone de St-Boniface doit plutôt se documenter solidement et formuler des objectifs précis qu'elle fera ensuite valoir devant qui de droit, c'est-à-dire la Commission scolaire à qui incombe la responsabilité de prendre les décisions. Plusieurs anglophones sont prêts à appuyer des mesures audacieuses pour la "promotion" (et non la "préservation") d'un Canada vraiment bilingue.

La Commission scolaire, pour sa part, a démontré, la semaine dernière, qu'elle était plus qu'intéressée à entendre des points de vue rationnels et documentés tels que ceux présentés par les étudiants du Collège de St-Boniface. Soit dit ici, en passant, que les Collégiens ont fait belle figure dans la façon dont ils se sont comportés devant les commissaires à cette réunion du 24 novembre. Nous leur suggérons de poursuivre leurs recherches et de travailler en étroite collaboration avec les groupes de parents de St-Boniface qui se penchent actuellement sur cette question. Cette participation lucide et intelligente des Collégiens dans la préparation de solutions réalistes à un problème crucial ne peut que les aider à voir la dimension pratique des principes et valeurs que leurs cours tendent à leur faire découvrir.

* * *

Ce qui se passe présentement à St-Boniface peut facilement devenir un "cas-test" pour la province et pour le reste du Canada. Ce qui est en jeu, ce n'est pas quelques heures de français de plus ou de moins, mais bien plutôt la mise en oeuvre progressive et accélérée d'un Canada réellement bilingue, c'est-à-dire où le francophone de naissance ou d'adoption aurait autant de droit et de chance que l'anglophone à acquérir des habitudes linguistiques et culturelles solides et épanouies.

L'on comprend qu'il soit difficile pour une certaine masse anglophone d'effectuer un changement subit de mentalité et de découvrir que les francophones méritent d'être traités comme des "partenaires" et des "co-sociétaires" ayant en propre des droits linguistiques et culturels très réels.

Pour être compréhensifs et tolérants, les Franco-Manitobains n'ont pas à multiplier les courbettes et à perdre conscience du rôle qu'ils ont à jouer pour faire du Canada un pays où la bonne entente et l'harmonie sont possibles quand il y a justice et équité.

Voilà pourquoi nous croyons de première nécessité pour les Franco-Manitobains de bien se connaître eux-mêmes, de savoir de quel bois ils se chauffent, d'établir sans équivoque ce qu'ils sont prêts à exiger d'eux-mêmes et de leurs propres foyers s'ils veulent que l'école continue leurs efforts en vue d'un Canada authentique. Et à ce sujet, nous invitons nos lecteurs à lire le discours de M. Keith Spicer qui paraît d'ailleurs dans ce numéro.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Le bilinguisme et les néo-canadiens

Si l'on parle de bilinguisme, il est juste et raisonnable que l'on dise un mot sur l'état d'esprit des Néo-Canadiens, en cette matière.

Dans tout travail journalier du bureau ou dans une industrie importante, dans plusieurs maisons, on a pris la bonne habitude de faire une pause de s'arrêter dans nos activités durant quinze minutes pour prendre une tasse de café et dire un bon mot à nos associés, afin de continuer notre travail avec plus d'ardeur et d'efficacité.

Telle est notre vie moderne toujours en faveur de bonnes manières au bénéfice de nos activités.

Après le travail accompli par la Société Franco-Manitobaine depuis ces dernières années et surtout durant le succès du banquet du dernier Rallye rassemblant près de 700 personnes venues de tous les coins du Manitoba, n'est-il pas à propos de faire une pause pour réfléchir pendant quelques minutes sur le progrès accompli dans nos efforts persévérants afin de conserver notre vie française à la maison, à l'école et à l'église.

Faudrait-il nous rappeler les causeries de deux orateurs anglais, l'une sur Louis Riel en 1969 par le professeur Geo. Stanley de l'Université de Mount Allison, près de Moncton au Nouveau-Brunswick, et l'autre de M. Keith Spicer "orangiste Torontois". Tous deux, dans un français impeccable nous ont rappelé notre devoir pour le temps présent et l'avenir, de rester nous-mêmes, comme identité française et de marcher sans peur dans la conquête de notre langue et de nos traditions qui semblaient disparaître ces derniers temps.

Nous venons d'accomplir trois étapes dans la marche en avant de notre destin pour régler une fois pour toutes nos difficultés linguistiques: appuyés par les Conseils de la Société Franco-Manitobaine, appuyés aussi par des orateurs de langue anglaise qui nous rappellent encore une fois, le mot d'ordre de Mgr Béliveau en 1920: "Si vous voulez du français c'est à vous d'en mettre", sans chercher noise à personne.

C'est à nous d'en mettre, mettant en application la loi 113, votée pour obtenir la reconquête de nos traditions, malgré le laisser-aller de quelques-uns des nôtres, car il faut garder, conserver et développer nos talents à la française.

Les Néo-Canadiens peuvent continuer d'appartenir à la fameuse "Mosaïque" inventée par des Anglais hostiles à notre mentalité, afin de nous mêler dans le "melting-pot". Libres aux nouveaux venus de perfectionner leurs qualités musicales et artistiques... Peut-être, serait-il possible pour certains d'entr'eux de demander au gouvernement d'être en mesure d'enseigner leur langue dans leurs écoles où les élèves seraient assez nombreux?

Mais comment plaire à soixante-sept langues différentes et accorder en même temps les mêmes droits aux Anglais comme aux Français?

Nous profitons de cette occasion pour remercier sincèrement le rédacteur de "La Liberté et le Patriote" pour avoir publier en entier ces deux conférences dont nous venons de parler et qui demeurent pour nous des documents historiques.

Godias Brunet
St-Boniface

23-11-70

* * * * *

Le point de vue d'un étudiant

Cher monsieur,

Les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent vivement aux événements autour d'eux et s'impliquent partout où ils ont occasion car ils se croient capables. Souvent cette ardeur si brûlante chez les jeunes est ignorée par les adultes parce qu'ils considèrent les jeunes sans maturité et sans les capacités d'envisager des problèmes raisonnablement. Pourtant ces premiers sont souvent plus objectifs et réalistes dans leurs réflexions sur un problème quelconque que beaucoup d'adultes conformistes.

Ici, à St-Boniface, un grand problème, qui devrait impliquer tout le monde, nous confronte. Cette question est celle du français et du bilinguisme dans les écoles.

La semaine dernière, la commission scolaire a fait circuler un communiqué à travers les écoles pour informer les gens de la position prise sur le Bill 113. Tout ceci est très bien, mais en quoi est-ce que ceci affecte les jeunes? L'issue, c'est que l'on semble ignorer l'intérêt des jeunes dans cette question de langues dans nos écoles, résultant du Bill 113.

On dirait que les jeunes qui passent toute la journée en classe ne savent pas ce qu'ils veulent d'après des parents qui semblent en connaître assez long pour réagir à une rumeur qui n'avait aucune base.

Depuis que le Manitoba est un membre de la Confédération, le cri des Canadiens français s'élève, demandant l'égalité de droits avec les anglais. Mais ces droits leur furent refusés jusqu'à récemment lorsque les gouvernements fédéral et provincial ont mis en effet la législation qui nous met sur le même pied que les anglais. Mais devant ces nouveaux droits nous nous voyons impuissants ne sachant pas trop comment s'y prendre pour rectifier les erreurs du passé. On se voit incertain devant les changements à ce système que nous trouvions si comfortable où les anglais menaient tout.

Maintenant nous avons le pouvoir, et le début de notre réforme est l'éducation car c'est la base du système. C'est ici que les gens sentent la panique. Comment s'y prendre? L'important, c'est de pouvoir profiter d'une éducation dans notre langue maternelle, maintenant langue officielle, ainsi que l'anglais. Les difficultés surviennent du fait qu'il faut changer la langue d'instruction dans nos écoles pour que les gens deviennent parfaitement bilingues. C'est un problème délicat qui, dans le moment, repose sur le dos des parents qui ne sont pas tellement conscients des situations qui existent dans nos écoles. Ce sont des gens comme cela qui agissent aveuglément, croyant "protéger le bilinguisme" dans nos écoles telles qu'elles existent. Evidemment ils ne se rendent pas compte de la situation actuelle.

Prenons l'école Louis-Riel comme exemple. Vrai, elle est bilingue en autant qu'elle assure l'enseignement de la langue française, de l'histoire et de la géographie en français. Mais est-ce que c'est suffisant pour que les élèves soient bilingues? Il serait plutôt réaliste de dire que l'école Louis-Riel est une école anglaise puisque la plupart des discours et les conversations entre les élèves, les activités parascolaires, beaucoup d'annonces et les autres cours de classes se font en anglais. Voilà une école bilingue!

Pourtant les gens insistent à croire qu'une école comme Louis-Riel est suffisante pour qu'un étudiant apprenne les deux langues parfaitement.

Maintenant le Bill 113 nous donne le pouvoir nécessaire pour établir un système d'éducation qui remplira la fonction d'instruire les élèves pour qu'ils deviennent parfaitement bilingues. Mais déjà, sans connaître les implications du Bill, ni les plans d'opération et les études qu'envisage la commission scolaire de St-Boniface

suite à la page 13

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Keith Spicer aux Franco-Manitobains

"C'est à vous de décider si le respect et la dignité du français resteront ici ou non!"

Voici de larges extraits du discours que M. Keith Spicer, commissaire fédéral aux langues officielles prononça en français lors du banquet de la Société Franco-Manitobaine, au gymnase Holy Cross, le 14 novembre dernier. En plus d'être docteur en Sciences politiques de l'Université de Toronto, M. Spicer est un diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris. Il a été professeur aux universités d'Ottawa, Toronto, Dartmouth et York et a fait du journalisme à la pige au réseau français de Radio-Canada.

Entré en fonction publique en 1964, M. Spicer fut tout d'abord chargé d'effectuer des recherches sur l'état du bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Il devint ensuite adjoint spécial du ministre de la Justice d'alors, M. Guy Favreau. L'année dernière, il fut nommé commissaire des langues officielles dont la fonction principale consiste à surveiller la mise en oeuvre de la loi fédérale sur les langues officielles. "Nous sommes des ombudsmen linguistiques", a-t-il dit, à la disposition des francophones à travers le pays, afin qu'ils reçoivent les services auxquels ils ont droit, aux termes de la loi.

Nous citons ici les passages du discours qui concernent plus particulièrement les Franco-Manitobains.

"Tout ce que je vous ai dit serait futile si ce travail ne s'appuyait pas sur une population résolue à demeurer canadienne-française. Quelque soit le sérieux de notre travail, il est inutile si les minorités isolées, en particulier les Franco-Manitobains, ne souhaitent pas ardemment et sérieusement continuer à rayonner en français."

"Je crois, qu'il n'y a qu'une seule attitude, une seule posture possible pour les héritiers spirituels de Louis Riel, c'est de se tenir debout."

"Je voudrais me permettre certaines remarques un peu franches que j'ai osé faire en Ontario et dans une ou deux autres provinces devant des minorités francophones."

"A mon avis, depuis une génération, le respect de la langue et la volonté de vivre en français a commencé à fléchir. A mon avis, il y a aussi un renouveau depuis trois ou quatre ans sur lequel il faut miser."

"Il est clair que la bataille est loin d'être gagnée mais tout sera perdu si les efforts qui sont entamés du côté fédéral et provincial sont futiles, si dans les familles, les foyers, les écoles, les cours d'écoles, les gymnases d'écoles on ne parle pas français, si les citoyens français n'ont pas l'amour propre et le respect d'eux-mêmes d'insister pour se servir du français, de l'utiliser dans la vie quotidienne et, maintenant, dans les services fédéraux qui de par la loi doivent vous être offerts en français."

Insistant sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les citoyens et sa commission pour dépister tous les problèmes linguistiques qui peuvent exister, M. Spicer ajouta:

"Il ne faut pas que vous acceptiez par je ne sais quel défaitisme ou esprit de soumission ou par lassitude un unilinguisme anglais qui est devenu trop familier."

"Il faut faire sentir la présence francophone par des actes concrets... Je vous demanderais, que la prochaine fois que vous irez au bureau de poste, de vous rappeler que vous avez des droits qui sont garantis maintenant par des lois fédérales votées à l'unanimité par le parlement du Canada. Et cette loi ne doit pas rester lettre morte. Et c'est à vous individuellement et collectivement de décider si ce sera une vraie loi, une loi qui s'incarnera dans la réalité ou simplement une fumisterie, une façade fausse. C'est à vous de décider si le bilinguisme, c'est-à-dire le respect et la dignité du français, resteront ici ou non!"

"C'est évidemment pas à un Orangiste de Toronto de venir vous inciter à parler français, à défendre la langue française. Ce serait saugrenu et néfaste."

M. Spicer indiqua ensuite que les Franco-Manitobains pouvaient compter sur l'appui et l'aide de son département.

Faisant appel à leur honneur et à leur espérance, il ajouta: "Je voulais seulement vous rappeler que vous avez un héritage à défendre."

LE FRANÇAIS EST VIABLE AU MANITOBA

"Vous avez des héros comme Louis Riel, comme les missionnaires, qui sont venus ici à une époque prodigieuse de notre histoire. Cette tradition est tellement riche et courageuse, que j'estime que vous êtes des êtres extrêmement chanceux de pouvoir vous inspirer d'un tel courage. Vous ne pouvez pas trahir une telle tradition."

"Après tout, ce sont les Français qui ont découvert, exploré, et mis en valeur ce pays."

"Vous ne pouvez pas oublier de quelle tradition vous vous inspirez. Vous avez la chance inouïe de participer à une des civilisations mondiales les plus répandues et les plus utiles pour le dialogue entre les hommes."

"Pour moi, toute l'affaire du bilinguisme est une affaire de dignité. Si vous n'êtes pas fiers et déterminés à vous servir de votre langue vous ne pouvez pas dialoguer debout avec sérénité. Les Anglais respecte la force. Si vous pouvez communiquer aux Anglais un esprit de fierté et de respect, le dialogue est possible."

"Nous n'avons pas le droit de nous disputer stupidement pour des querelles de salon. Nous avons besoin de donner un modèle au monde de dialogue intelligent, honnête et franc."

"A cause de votre héritage, de votre participation à la francophonie mondiale, et surtout parce que vous êtes partenaires à part entière au Canada, vous avez le devoir et l'obligation de rester debout et de rester Franco-Manitobains et Canadiens d'expression française. A mon avis, c'est le seul chemin qui puisse nous amener vers un Canada réaliste, un Canada fraternel, en d'autre mot, un Canada Canadien!"





Libre opinion

La reconstruction de la cathédrale: recherche d'une solution

par Jean-Paul AUBRY, O.M.I.

Par un vote unanime, le conseil municipal de St-Boniface a adopté dernièrement une résolution demandant aux autorités religieuses du diocèse de reconstruire l'historique cathédrale détruite par les flammes en 1968.

Cette intervention de l'hôtel de ville va-t-elle relancer le débat qui durait depuis deux ans et qui semble s'être apaisé ces derniers temps? Le conseil a-t-il voulu se servir de son prestige pour faire pencher la balance en faveur d'un groupe de paroissiens qui préconise la reconstruction intégrale de la cathédrale, telle qu'elle apparaissait avant l'incendie de 1968?

Si l'on s'en tient à la formule plutôt ambiguë employée par le conseil municipal, il semblerait plutôt que les conseillers trouvent que l'on a déjà attendu assez longtemps et que le temps est venu de doter la ville d'un édifice religieux qui occupe une place nécessaire non seulement dans l'histoire de la ville mais aussi dans la vie présente d'un très grand nombre de ses citoyens. Il y a aussi, évidemment, une question de fierté civique. On n'a que faire de ruines béantes dans une ville en mal de réaménagement urbain.

Les solutions en présence

Comme l'on sait, deux solutions principales ont été présentées jusqu'ici au comité chargé d'étudier la reconstruction de la cathédrale. L'une d'elles voudrait un édifice presque complètement identique à l'ancien, avec les tours postiches, le toit de zinc, et le reste. Ceux qui proposent cette solution font valoir des arguments basés sur l'histoire, la tradition, le respect des ancêtres ainsi que sur un attachement sincère à la religion et au culte.

L'autre solution demande plutôt un bâtiment moins pompeux, moins "triomphant", plus modeste, que l'on construirait soit sur l'emplacement même des ruines actuelles, soit à côté. Dans les deux cas, on conserverait l'ancienne façade comme monument historique.

Cette solution rejoint le dernier projet qu'aurait proposé récemment le comité de reconstruction de la cathédrale: une église pouvant contenir 1,000 personnes serait érigée sur l'emplacement du sanctuaire et d'une partie de la nef de l'ancienne cathédrale, tandis que la façade et la partie des murs qui resteraient serviraient de cadre à un petit jardin clos ou atrium. Le nouvel édifice serait adossé à la sacristie actuelle dont on referait entièrement l'intérieur afin d'y aménager des salles plus commodes et plus conformes aux besoins de la liturgie et de la pastorale paroissiale.

Concilier l'inconciliable?

Selon toute apparence, les solutions proposées semblent aux antipodes l'une de l'autre et l'on peut se demander si l'on parviendra à les rapprocher assez pour en arriver à un certain consensus.

D'après les prises de position adoptées par certains on peut même douter qu'une solution mitoyenne puisse les satisfaire. Ceux de droite la trouverait trop à gauche et ceux de gauche trop à droite!

Il faudra donc se résigner "à agir et à ne pas trop tarder" sans avoir la satisfaction d'avoir réussi à rallier l'assentiment unanime de tous. "L'infini des questions ne doit pas servir d'alibi à ne rien faire, ou trop différer ce qu'il faut faire." (1)

Il faut accepter le risque de ses décisions; c'est-à-dire, adopter la solution qui semble le mieux répondre à la situation présente et à celle que le moment présent contient en germe pour un avenir prévisible. "Il s'agira d'entreprendre les réalisations nécessaires, non comme exécution rassurante de normes fixées du dehors, mais comme traduisant le projet que la communauté a pris, lucidement, le risque de se donner." (2)

Les besoins

La construction de la cathédrale se présente comme l'investissement d'un capital assez considérable. Evidemment, les revenus escomptés d'un tel investissement ne s'estiment pas en chiffres. Dans l'Eglise, les sommes immobilisées dans des édifices ou des équipements n'ont aucun autre motif valable que celui de servir les besoins spirituels des générations présentes et à venir. On ne construit pas pour le passé, mais pour le présent et l'avenir. Nos prédécesseurs, nos ancêtres n'ont pas fait autrement.

Or, dans l'Eglise de St-Boniface, comme dans toute autre église diocésaine, il faut penser aux besoins spirituels de deux catégories de gens:

a) les "évangélisés": ces chrétiens qui professent la foi, qui se nourrissent de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie;

b) "ceux qui sont à évangéliser": "ceux qui ne connaissent pas ou qui rejettent Dieu et le Christ." (3)

Il est assez clair que, pour le service de deux groupes aussi différents, l'église n'a pas à utiliser les mêmes équipements, les mêmes locaux. Par exemple, "ceux qui sont à évangéliser" s'accommoderont bien d'une salle de réunion où la Parole pourra leur être communiquée avec facilité. Tandis que, les "évangélisés", pour qui l'écoute de la Parole doit culminer en Eucharistie, requièrent plus qu'une salle quelconque ou local "tout usage" pour leur rassemblement et leur célébration.

Dans le cas de la cathédrale, le nombre actuel et prévisible des "évangélisés", prêts à l'utiliser, détermineront tant sa dimension que son emplacement.

L'emplacement

Quand il s'agit de déterminer l'emplacement d'un édifice public, de nos jours, son lieu géographique devient relativement secondaire. Comme l'on se déplace surtout en automobile ou en autobus, on cherche des endroits faciles d'accès, munis d'espace suffisant pour le stationnement. On construit bien de nos jours des centres commerciaux en plein champ.

Sous ce point de vue, la population de St-Boniface semble bien favorisée. Non seulement trouve-t-elle ses églises presque aux quatre points cardinaux, elle peut aussi s'y rendre sans difficultés. Le terrain de la cathédrale est particulièrement favorable aux automobilistes, sans compter qu'il constitue le lieu le plus historique de St-Boniface.

On peut en dire autant des chapelles St-Louis et St-Maurice.

Il y aurait peut-être lieu cependant de songer aux besoins des "évangélisés" qui résident aux limites sud et sud-est de la paroisse, le long de la rue Goulet, où une forte concentration de la population vit dans des édifices tels que la "Tour Eiffel", le "Château Gai".

Il faudrait se demander si le moment tout indiqué n'est pas venu d'essayer d'obtenir à bail (pour vingt ans, par exemple) quelques grandes salles au rez-de-chaussée de l'un de ces édifices. Une de ces salles servirait de chapelle pour les jours ordinaires, tandis que le dimanche on célébrerait la Parole et l'Eucharistie dans une salle plus vaste. On y aménagerait également un bureau pour un prêtre.

En accordant, d'autre part, aux chapelles St-Louis et St-Maurice un service eucharistique quotidien, on répondrait aux besoins des "évangélisés" du quartier et l'on soulagerait d'autant la tâche des desservants de l'église-cathédrale. Certes, il faudrait améliorer quelque peu les équipements de ces deux chapelles, à même les fonds réservés actuellement à la construction de l'église cathédrale.

Avec une meilleure répartition aux quatre coins de la ville des services destinés aux "évangélisés", on pourrait réduire d'autant les sommes à investir dans la cathédrale elle-même. Ainsi, au lieu d'un édifice pour 1,000 personnes, on pourrait se limiter à des foules de 700 personnes environ. Il suffirait d'y ajouter quelques salles essentielles à même le sous-sol ou la sacristie. — A noter ici, d'ailleurs, que le moment n'est peut-être pas très loin où l'obligation de la messe hebdomadaire pourra être reportée à un autre jour que le dimanche. Dans ce cas, on n'aura plus besoin d'églises aussi vastes!—

Quant aux autres salles utiles pour les réunions ou la catéchèse, il serait probablement plus rentable de louer des salles existantes dans les édifices ou institutions environnantes: écoles, collège, couvents, séminaires, centre culturel, etc. Cela suppose, sans doute, une bonne planification de la pastorale paroissiale, un calendrier bien préparé. En se servant de locaux existants pour des usages autres que ceux du culte eucharistique, on pourrait alors éviter d'immobiliser des sommes assez importantes que l'on destinerait à d'autres besoins pastoraux.

A temps nouveau, moyens nouveaux.

NOTE—Les citations, 1, 2 et 3 sont tirées du livre "Faut-il encore construire des églises?", par Baboulève-Brion-Delalande. Edit. Fleurus.

Sous le Trèfle d'or

Réunion annuelle

La réunion annuelle du comité protecteur des guides, tenue le 18 novembre dernier, réunissait plusieurs parents des guides et jeannettes de St-Boniface.

En plus de la commissaire diocésaine, Mme Denise Fournier, deux membres du bureau directeur, Mmes Lucille Dumaine, présidente de la région de l'Ouest, et Jeannette Heyser, présidente du bureau diocésain, avaient été invitées.

Il y eut l'élection de deux membres au comité protecteur: M. Jean Paillé et Mme Irène Paradis qui seront trésorier et conseillère respectivement. Les autres membres de l'exécutif sont: président, Denis Prénovault; vice-président, Edouard Giasson; secrétaire Mme Léon Fontaine; conseillères, Mmes Antoinette Joyal et Antoine Magne.

Mme Fournier présenta à M. Lucien Chaput, président sortant de charge, une épingle d'amitié en remerciement des services rendus comme membre du comité protecteur depuis plusieurs années.

M. l'abbé L.-P. Jean, aumônier, exhorta les parents et amis présents à s'unir afin que les guides et jeannettes qui font partie du mouvement puissent en retirer autant de profit que possible.

Tous se préparèrent ensuite à la dégustation de vins et fromages.

M. l'abbé Raymond Roy, curé, fit une courte visite vers la fin de la soirée.

La publicitaire



M. Louis Maurice, professeur à la faculté d'Education de l'Université de Manitoba, vient d'obtenir un doctorat en éducation de l'Université d'Alberta, à Edmonton.

Originaire de East End, en Saskatchewan, où il est né en 1923, M. Maurice fit ses études primaires à Ste-Anne-des-Chênes, où sa famille s'était établie, et ses études secondaires au Juniorat et au Collège de St-Boniface.

Avant de devenir professeur à l'Université de Manitoba, M. Maurice avait enseigné successivement à Selkirk, au Collège Notre-Dame et au River Side College de Prince-Albert, et à Churchill High de Winnipeg. M. Louis Maurice est marié et père de trois enfants.

A Gravelbourg

Inauguration du 'MAT' au Collège Mathieu



Le président de l'A.C.F.C., M. Roger Lalonde adresse la parole à l'occasion de l'ouverture du "Mat".

Le mardi soir 10 novembre eut lieu l'inauguration du "Mat" (Centre culturel) et de loisirs au collège Mathieu. Parmi l'assistance on remarquait M. Paul Sylvestre, attaché au Secrétariat d'Etat, chargé des activités culturelles des minorités francophones (Ottawa); Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; M. Lionel Coderre, ministre des Travaux Publics de la Saskatchewan et député de Gravelbourg à l'Assemblée Législative; M. Roger Lalonde président général de l'ACFC; des professeurs du collège; le père Bosc, recteur. Le père Gélinas agissait en qualité de maître de cérémonies.



M. Donald SIROIS

Qu'est-ce que le "Mat"? Une mini-boîte à chansons, style "cabaret", rappelant vaguement les caves de St-Germain-des-Prés ou, si vous préférez, "ma Cabane au Canada".

C'est une oeuvre très simple, faite à la hache, et due à l'initiative de M. Donald Sirois, directeur des loisirs du Collège Mathieu. "Mat" est une abréviation de Mathieu, le nom du Collège. C'est aussi un terme du jeu d'échec, jeu d'adresse, de patience et de réflexion par excellence: toutes les qualités requises pour mener à bien la lutte pour la préservation et la promotion de la culture française, en fonction desquelles le "Mat" a été créé.



M. Roland GERVAIS

La coupe du ruban symbolique devait se faire à la hache, tout comme cette cabane au Canada fut construite. M. Paul Sylvestre s'acquitta très bien de cette tâche.

Des chants furent exécutés par des étudiants du collège et d'autres chanteurs et chanteuses invités: Mlle Claudette Bouffard, les Shenandos de Saskatoon, groupe de quatre jeunes gens, quatuor vocal du genre des "Cailloux" dont ils interprétèrent quelques succès. Donald Sirois dans un solo de saxophone, sans oublier les réparties spirituelles du maître de cérémonies, le père Gélinas.



Mlle Claudette BOUFFARD

Magnifique soirée, ce fut une cérémonie toute simple sans cérémonie. Le "Mat"? ce n'est pas plat comme l'a dit si bien M. Roger Lalonde. Avant de terminer, une motion spéciale à M. Donald Sirois cheville ouvrière, l'âme du "Mat", et au père Gélinas, à sa bonne humeur communicative: où Gélinas est, gel il n'y a pas! L'atmosphère de cette soirée l'a prouvé une fois de plus.

M.M.



Une vue de l'assistance à l'ouverture du "Mat". De droite à gauche, en première rangée M. et Mme Roger Lalonde de l'ACFC; M. l'abbé Raymond Carignan, vicaire de Gravelbourg.



Mlle Renée VERVILLE

Ponteix

Naissances

M. et Mme Joseph Dorval sont les heureux parents d'un fils, Jules, né le 22 octobre.

M. et Mme Robert Carignan sont les heureux parents d'un fils, Eugène, né le 26 octobre.

Malades

Après un séjour d'une dizaine de jours à l'hôpital universitaire de Saskatoon, Mme Robert Luron, de Ponteix, est de retour chez elle.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme Elphège Privé, de Ponteix, à l'hôpital de Saskatoon.

Anniversaire de mariage

Le dimanche 11 octobre dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb, M. et Mme Fernand Larochelle, de Ponteix, furent entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants qui leur témoignèrent leur affection par une agréable veillée-surprise, à l'occasion de leur quarantième anniversaire de mariage.

Ce jour de fête se termina par un souper succulent et une fort belle soirée. Félicitations à M. et Mme Fernand Larochelle de la part de leurs nombreux amis de Ponteix en reconnaissance de leurs multiples services.

Rénovation

Notre Bureau de Poste est en rénovation: une annexe d'environ dix-sept pieds permettra l'installation d'une centaine de casiers postaux de plus pour accommoder les gens ainsi que le personnel travaillant.

NE DITES PAS... MAIS DITES PLUTOT...

Ne dites pas: "trailer"; dites plutôt: CARAVANE.

Ne dites pas: "canceller"; dites plutôt: ANNULER, SUPPRIMER, RAYER, BIFFER.

Ne dites pas: "coton à fromage" (cheese-cloth); dites plutôt: ETAMINE.

Ne dites pas: "appointement" (appointment); dites plutôt: RENDEZ-VOUS, SUR RENDEZ-VOUS.

Ne dites pas: "préférablement"; dites plutôt: DE PREFERENCE.

Ne dites pas: "inclusivement"; dites plutôt: Y COMPRIS.

Ne dites pas: "enfantinement simple"; dites plutôt: D'UNE SIMPLICITE ENFANTINE.

"Inclusivement" existe bien en Français, mais la locution adverbiale "Y COMPRIS" est presque toujours employée. Notons qu'à l'inverse de l'anglais, il faut en français, éviter l'usage abusif d'adverbe. Il existe d'innombrables expressions ou locutions de remplacement.

Questionnez... nous répondrons.

ABONNEMENT SPÉCIAL pour le temps des fêtes

Abonnez-vous ou abonnez un parent ou un ami

PRIX SPÉCIAL DE FIN D'ANNÉE $5.00 pour SEIZE MOIS



La Liberté et le Patriote
C.P. 96,
St-Boniface 6, Manitoba.

Je soussigné ....
Adresse ....
désire inscrire un abonnement à la Liberté et le Patriote
Au nom de ....
Adresse ....

À titre de cadeau de Noël

Veuillez trouver mandat ou chèque ci-joint.
Date ....
Signature

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Personne ne parlait. On ne voyait pas la route devant soi. Dans ce car silencieux, enveloppé d'obscurité, Monique avait la sensation de n'être plus qu'une petite chose perdue dans un désert de sommeil, dans l'attente d'un réveil magique. Il lui sembla même à un moment donné, qu'ils longeaient un insondable et interminable précipice. Dans la peur instinctive du danger redouté, pourquoi ses yeux s'accrochaient-ils anxieusement vers les larges épaules de celui qui se tenait debout près du conducteur?

Des lumières apparurent soudain... Non, ce n'était pas Saint-Jacques. Cette déception se reproduisit plusieurs fois.

On sut qu'on entrait en ville au bruit des roues sur un pavé.

Malgré l'heure tardive, lorsque le car s'arrêta devant l'hôtel, qui attendait les touristes français, il fallut un moment au guide et au chauffeur pour dégager la portière envahie par une grappe de gamins dépenaillés, accrochés aux glaces, offrant aux voyageurs de menus objets pour quelques pesetas.

Un petit garçon s'approcha de Monique et lui demanda d'une voix gutturale, implorante:

–"Un franco francese por collection."

Elle ouvrit son sac et jeta quelques pièces dans les mains noiraudes qui les attrapèrent au vol... Mais aussitôt, elle se vit environnée de toute une meute décidée qui lui barrait le chemin. Elle tenait son sac au-dessus des têtes hirsutes, craignant qu'il ne lui soit arraché.

Assez brutalement, Philippe vint à son secours. Rouge et vexée, elle se laissa entraîner par le bras qui lui enserrait les épaules.

–Je vous avais bien recommandé de ne pas leur donner quoi que ce soit, sous peine d'être bousculée, mais votre petite tête folle n'en fera jamais qu'à son idée.

Dans la salle tiède et inondée de lumière, une douceur infinie les accueillit, avec l'animation joyeuse des voyageurs. On aurait dit qu'une fête se préparait. Le regard de Monique chercha Jean-Pierre, dans la salle, se demandant s'il avait vu le geste de Philippe. Madame Rivière, qui tenait la gazette du groupe, lui dira, un moment après, qu'elle avait entendu le jeune homme demander, dès son arrivée, qu'on veuille bien les servir dans la chambre de sa mère.

Le voyage devenait de plus en plus merveilleux. Tout le monde se connaissait, s'interpellait gaiement. Pour Monique tout était enchantement. Chaque soir apportait l'attente, pour le lendemain, d'un bonheur inconnu.

Pendant la première matinée à Saint-Jacques-de-Compostelle les touristes avaient campo. Chacun fut donc libre de disposer de son temps, ou de se reposer.

Madame Lafont, accompagnée de son fils, s'était aussitôt rendue à l'église pour ses actions de grâces. Monique les croisa dans le hall de l'hôtel. Ils lui expliquèrent qu'ils avaient communié et rentraient pour déjeuner et prendre encore un peu de repos.

Le père de Monique collectionne de ces petites cuillères à écusson que l'on trouve un peu partout. Il en possède de quelques centaines de villes de France et de l'étranger, mais point de Santiago. Elle se proposa donc d'aller d'abord à la recherche du cadeau pour son père. Elle aurait ensuite l'esprit plus libre pour muser dans les rues moyenâgeuses. Les visites aux églises devant avoir lieu en groupe dans l'après-midi.

Son guide bleu à la main, elle se dirigea vers la rue del Vilar, signalée comme le centre commercial de la ville, et au bout de laquelle doit se trouver la "Puerta de las Platerias" ou porte des orfèvres, tout indiquée pour les achats de cuillères. Elle ne sera pas en peine, là, de choisir l'objet orné de la coquille symbolique.

Après une ruelle à galeries couvertes, au pavement branlant, et passée la "Puerta Fagera", elle lut, à l'angle d'un immeuble: "Rua del Vilar", non sans surprise, car elle n'apercevait aucun magasin.

Sur les râpeuses dalles, en granit sombre de toutes formes et de toutes dimensions qui la pavent et font trébucher à chaque pas par leur instabilité, elle s'arrêta un moment devant la perspective fuyante de cette rue qui s'en va naïvement vers le sanctuaire. Les vieilles maisons à galeries, tantôt en saillie, tantôt en retrait, jouent à cache-cache. Sous leurs arcades, où des soutanes noires surgissent et disparaissent à chaque instant, de vieillottes boutiques tiennent tous les objets imaginaires s'ornant diversement de coquilles.

La marchande ne parlait pas le français, et son espagnol était très différent de celui que Monique avait appris au lycée. Un curé se trouvait là, heureusement. Il y a toujours et partout des curés, à Santiago. Il l'aida dans le calcul des pesetas.

Sur la place, au charme médiéval, elle voulut s'approcher pour voir de plus près les chevaux cabrés de la fontaine. Une des largos dalles de granit qui revêtent toute la place, bascula sous son pied. Elle glissa et tomba.

Deux mains robustes la saisirent vivement sous les bras avant qu'elle eût touché terre, et la remirent sur pied.

–Oh!... C'est vous!... Laissez-moi!... Laissez-moi!

Philippe, qui avait surgi on ne sait d'où, à ces mots, la laissa doucement glisser à terre, l'assit sur la dalle...

–Qu'à cela ne tienne, dit-il, il sera fait selon vos désirs, Mademoiselle.

Et il s'éloigna tout en se retournant.

Elle ne se relevait pas et frottait sa cheville droite en faisant une grimace de douleur.

Il revint vers elle.

–Que j'ai mal! fait-elle en levant cette fois un regard de prière vers le jeune homme.

–Faites voir...

Il passa la main sur l'endroit douloureux, défit rapidement la sandale, articula la cheville.

–Ce n'est rien, dit-il.

Il la massait légèrement, une lueur de malice dans le regard, un sourire amusé au coin de la bouche.

–Je pensais que vous vous seriez plutôt perdue dans toutes ces ruelles sans symétrie où il est très difficile de s'orienter. Vous avez trouvé mieux, cette fois... Nous serions dans de beaux draps si vous vous étiez cassé une jambe.

–Mais puisque cela n'est pas, je ne vois pas pourquoi vous en parlez. Si c'est pour le plaisir de faire allusion à la farce de mauvais goût que vous m'avez faite à Altamira, permettez-moi de vous dire qu'il ne vous sied guère de la rappeler.

–Je vois que vous êtes de mauvaise humeur, aujourd'hui, Mademoiselle Monique, et il ne convient sans doute pas, en effet de vous rappeler de mauvais souvenirs.

Il la souleva, la mit debout et ordonna:

–Marchez! maintenant... Après vous avoir tirée de ce mauvais pas, et pour voir de nouveau votre charmant sourire, j'essayerai d'évoquer des minutes exquises. Vous permettez que je vous accompagne?

–Merci, oui, avec plaisir.

Et elle comprit subitement qu'elle avait attendu cette proposition dès leur rencontre. Pourtant, elle s'était promis que, sous aucun prétexte, elle n'aurait plus jamais accepté de se trouver seule avec Philippe. Elle ne devait pas oublier qu'elle allait épouser Jean-Pierre Lafont. Elle se rendait compte évidemment qu'il serait difficile de surmonter l'émotion que lui causait la voix, la présence de Philippe. Néanmoins elle avait espéré qu'après quelques jours de fermeté, elle y serait parvenue.

à suivre

DÉCÈS

ST-BONIFACE

M. JOSEPH DANDENEAU

M. Joseph Dandeneau, revenu depuis quelques jours seulement d'un séjour de trois semaines à l'hôpital, s'éteignait doucement à sa résidence, 157, rue Kenny, le 17 novembre 1970 dans sa 92e année et muni des derniers sacrements.

Né le 8 février 1879 à St-Pie de Bagot, P. Qué., M. Dandeneau arrivait au Manitoba avec ses parents alors qu'il était encore jeune. En 1915 il épousa Emélie Sorin, qu'il laisse dans le deuil, ainsi que quatre enfants, Antoine, Mmes Noel Dionne (Cécile) et Albini Grimard (Thérèse) et Isidore, tous de St-Boniface; 22 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mme Eugène Guenette (Berthe), Sr St-Wilfrid, N.D.M., et Anna, de St-Boniface. Une fille Mme Maria Dionne le précéda dans la tombe.

La messe de Requiem, fut concélébrée par les Pères Joseph Alarie, curé, Laurent Alarie et Levasseur, O.M.I., en l'église du Précieux-Sang, le jeudi soir 19 novembre. M. Maurice Charrière, petit-fils du défunt, lut l'épître. Les porteurs étaient MM. Henri, Jacques et Claude Dandeneau, Pierre Grimard, Marcel et Michel Dionne, petits-fils. MM. Pierre Grimard et Henri Dandeneau firent la quête.

Après le service, parents et amis furent invités chez M. et Mme Albini Grimard où un goûter fut servi.

L'inhumation se fit le vendredi matin au cimetière de la rue Archibald.

REMERCIEMENTS

La famille Joseph Dandeneau remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leurs prières, offrandes de messes et de fleurs ou par leur assistance aux funérailles.

ST-JEAN-BAPTISTE

MME H. BEAUDETTE

Le samedi 14 novembre, en l'église de St-Jean-Baptiste, avait lieu les funérailles de Mme Hélène Beaudette (née Hélène Ricard) décédée au manoir Heritage Lodge le 11 novembre, à l'âge de 80 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Donat, huit filles, Mmes A. Barnabé (Rose-Aimé), A. Marion (Thérèse), L. Vermette (Alma), de St-Jean-Baptiste, Mmes Henri Turcotte (Irène), Hector Turcotte (Louise), Nick Sinew (Olive), de Kenora, Mme J. Vermette (Annette), de Galt, Ontario, et Mme H. Zwirek (Jeannine), d'Ottawa, Ontario; cinq fils, Arthur, Paul et Léon, de Paris, Ontario, André, de Brantford, Ontario, et Mathias, de Sioux Narrows, Ontario; quarante-cinq petits-enfants, soixante arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le 12 novembre en la chapelle funéraire de Morris et, le 13 novembre, en l'église de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé Raymond Roy célébra la messe de Requiem. Six petits-enfants, Henri et Denis Marion, Roger Fillion, Léo Létourneau, Guy Barnabé et André Beaudette portèrent la dépouille mortelle au cimetière paroissial.

M. Beaudette et les enfants de la défunte remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, leurs offrandes de messe ou leurs envois de cartes de condoléances.

Remerciements

Les enfants de Mme Delphine Descôteaux remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et prières, envois de fleurs, assistance aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur mère. Un merci spécial aux membres du clergé et aux religieuses pour leur dévouement.

MARIAGES

ST-DENIS

BUSSIÈRE-HOUNJET

Le vendredi 23 octobre, à 3 h 30 p.m., en l'église de St-Denis, M. l'abbé André Poilièvre bénissait le mariage de Mlle Agnès Bussière, fille de M. et Mme Désiré Bussière, à M. Paul Hounjet, fils de M. et Mme Joseph Hounjet, tous de cette paroisse.

M. l'abbé Emile April, accompagné des servants de messe, Henri Bussière et Louis Hounjet, frères des mariés, alla à la rencontre des futurs époux. La mariée fit son entrée dans l'église accompagnée de ses parents. Elle était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-charme avec traîne et garnie de dentelle. Son voile court était retenu par un peigne décoré de fleurs blanches. Elle tenait un bouquet d'oeillets orange entremêlés de rubans blancs et de marguerites de même couleur. Le marié était accompagné de ses parents.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Denise Bussière, soeur de la mariée, Michelle et Angèle Hounjet, soeurs du marié, portaient de longues robes en chiffon orange garnies de dentelle blanche et tenaient des bouquets d'oeillets blancs. Des oeillets blancs et orange, retenus par des rubans blancs, retombaient sur leurs cheveux.

MM. Paul Stachiw, ami des mariés, Ronald Bussière, frère de la mariée, René Labrecque, cousin du marié, étaient garçons d'honneur. MM. Jean-Pierre Denis, cousin du marié et Marcel Bussière, frère de la mariée, agissaient comme huissiers, et M. Arthur Denis, cousin des mariés, lut l'épître. Mlle Michelle Hounjet, soeur du marié, touchait l'orgue.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble bleu pâle et bleu marine, accessoires noirs et bouquet de corsage bleu pâle. La mère du marié portait un ensemble blanc et rose, accessoires "off white" et bouquet de corsage rose pâle.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception pour la famille eut lieu chez M. et Mme Désiré Bussière. Une soirée dansante suivit à la salle Manhattan.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble rose et beige, des accessoires beige et brun et un bouquet de corsage rose. Les nouveaux époux se sont établis sur une ferme à St-Denis.

BUSSIÈRE-STACHIW

Le 1er novembre, Mlle Denise Bussière unissait sa destinée à celle de M. Paul Stachiw, de cette paroisse.

Une réception pour la famille eut lieu chez M. et Mme Désiré Bussière, parents de la mariée.

Les nouveaux époux établirent résidence à Saskatoon où M. Stachiw a un emploi.

WILLOW BUNCH

DESAUTELS-BELLEFLEUR

Le 3 octobre eut lieu le mariage de Mlle Joanne Bellefleur, fille de M. et Mme Joe Bellefleur, à M. Louis Desautels, fils de M. et Mme Pierre Desautels, de Willow Bunch.

La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé A. Chabot. Mlle Claudette Bouf-

Suite à la page 13

POUR QUE VOTRE ENFANT APPRENNE À PARLER, PARLEZ-LUI BEAUCOUP !

TORONTO—Les mamans doivent parler fréquemment à leurs enfants, en vue de faire échec aux difficultés de langage que ces derniers peuvent éventuellement éprouver.

C'est ce qui ressort d'une déclaration du docteur Alex Bannatyne, directeur du Centre d'Apprentissage Bannantyne, de Miami, Floride.

Le psychologue a en effet déclaré à l'Association Canadienne pour Enfants inaptes à l'apprentissage, que plusieurs enfants éprouvaient des difficultés concernant le langage oral ou écrit alors que leur mère était désintéressée, dépressive ou colérique.

Il a cité le cas d'une mère dépressive, à la suite des décès successifs de son fils aîné, puis de son mari. Elle s'est alors repliée dans un certain silence, ne parlant que très peu avec son autre fils. De sorte que celui-ci, rendu à l'âge de neuf ans, ne pouvait pas écrire et s'exprimait oralement avec d'énormes difficultés.

Passé l'âge de six ans, il devient de plus en plus difficile d'apprendre à un enfant les règles du langage. Quelques-uns peuvent être "sauvés" s'ils sont mis en contact avec d'autres enfants (dans les jardins d'enfants par exemple), même s'ils viennent de maisons silencieuses ou fortement "stressantes".

Le docteur Bannatyne a, par ailleurs, critiqué l'attitude des autorités en matière d'autres langues. Il soutient qu'un enfant peut apprendre d'autres langues que la sienne, bien avant d'avoir atteint le niveau des études secondaires. Le conférencier a cité l'exemple d'enfants trilingues, qui peuvent passer d'une langue à l'autre sans problèmes.

Un des parents est Anglais, l'autre est Suisse et la famille vit dans une région française de Suisse. "Ils n'ont reçu aucune formation spéciale, déclare le docteur Bannatyne; il s'agit tout simplement d'un exemple de parents qui parlent beaucoup avec leurs enfants".

Un autre conférencier, le docteur Edward Frierson du Centre d'Apprentissage de Nashville, a mis en garde les professeurs contre certaines difficultés subtiles éprouvées par les enfants en classe.

"Les professeurs savent que quelque chose ne va pas, mais préfèrent penser que les enfants obtiendraient de meilleurs résultats s'ils travaillaient plus fort. Ils ne prennent pas conscience qu'il existe parfois des différences inhérentes au système nerveux, et qu'elles peuvent être en interférence avec le processus d'apprentissage."

La tradition de Noël

Tout au long des siècles, la veille de Noël est devenue aussi importante que le jour même de Noël, pour un grand nombre de personnes.

Selon les économistes-ménagères de la Fondation des Produits de Boulangerie du Canada, une des meilleures manières de célébrer la veille de Noël est de servir un chaud pouding aux fruits étuvé, accompagné d'une sauce très chaude au citron et à la muscade.

- 1 1/2 t. de farine tout-usage enrichie
- 1 c. à soupe de poudre à pâte
- 1 1/2 t. de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 1 t. de beurre ou de margarine
- 1 1/2 pinte de pain frais grossièrement émietté
- 1 c. à soupe de zeste d'orange râpé
- 1/2 t. de cerises confites et en filets
- 1 1/2 t. de fruits confits, en filets ou en dés
- 1 t. de lait
- 2 oeufs bien battus
- 1/2 c. à thé d'extrait d'amande
- 1/4 c. à thé de muscade moulue

Tamiser la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel dans un grand bol. Incorporer le beurre avec un coupe-pâte ou deux couteaux. Ajouter le pain, le zeste d'orange, les cerises et les fruits. Battre ensemble le lait et les oeufs; y ajouter l'extrait d'amande et la muscade. Bien incorporer les deux mélanges. Verser la pâte dans deux moules ronds préalablement graissés (2 pintes chacun). Sceller. Mettre les moules sur un treillis dans une bouilloire profonde, en la remplissant pour que l'eau arrive à la moitié de la hauteur des moules. Couvrir les bouilloires. Etuver pendant trois heures, en ajoutant de l'eau au besoin. Enlever de la bouilloire et laisser reposer environ 5 minutes. Enlever le couvercle et retourner sur un plat chaud. Servir avec la sauce au citron et à la muscade. Pour 16 à 20 personnes.

SAUCE AU CITRON ET A LA MUSCADE

- 1 oeuf
- 1 t. de sucre
- 1/2 c. à thé de muscade
- 2 c. à soupe de zeste de citron râpé
- 1/4 t. de jus de citron
- 3 c. à soupe d'eau
- 1/4 t. de beurre

Battre l'oeuf, ajouter le sucre, la muscade et le zeste de citron. Mêler le jus de citron et l'eau; ajouter au mélange sucré. Mettre au feu jusqu'au point d'ébullition, en remuant sans arrêt. Ajouter le beure. Cuire pendant 5 minutes, en remuant jusqu'à ce que le beurre soit mêlé uniformément à la sauce. Servir chaud sur le pouding aux fruits étuvé.

Donne: 1-2/3 t. de sauce au citron et à la muscade.

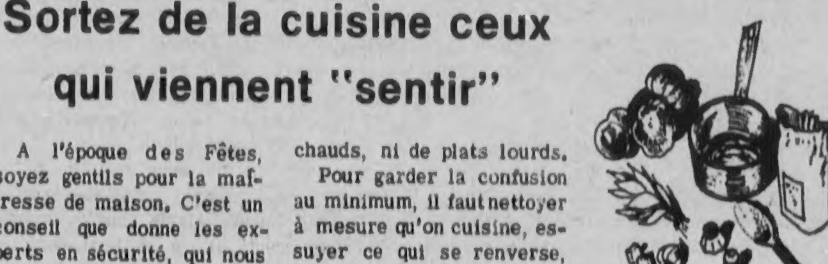
Ne pas oublier:

1. Bien graisser les contenants.
2. Ne les remplir qu'au deux-tiers afin que le pouding puisse gonfler pendant la cuisson.
3. Recouvrir d'un couvercle bien ajusté ou de papier aluminium épais, bien serré autour du contenant.
4. S'assurer que l'eau arrive au moins au tiers de la profondeur du contenant.
5. Conserver les poudings étuvés, refroidis, en les enveloppant dans du papier aluminium, au réfrigérateur.
6. Réchauffer au four dans le papier aluminium sans l'enlever ou découvrir et réchauffer au bain-marie.

* * * * * * * * * * * * *



Sport Togs Inc. conçoit un manteau qui garde toute sa fraîcheur sous tous les climats. Toile de 100% coton façonnée en un manteau au liseré tendre avec ceinture assortie. Son capuchon encadrant le visage lui donne un petit air romantique. La simili-fourrure autour du capuchon et aux poignets ajoute une pointe de fantaisie.



A l'époque des Fêtes, soyez gentils pour la maîtresse de maison. C'est un conseil que donne les experts en sécurité, qui nous avertissent que la fatigue et la tension peuvent causer des accidents, et gâter la joie des Fêtes.



Ce qu'il faudrait, c'est une bonne répartition des tâches. Peut-être faudrait-il aussi refaire la mentalité des mères de famille, pour qu'elles n'entreprennent pas des tâches au-dessus de leurs forces, qu'elles achètent des produits tout faits, ou qu'elles préparent et fassent congeler à l'avance les tourtières et les gâteaux.

Les jours de grande circulation, il faut interdire l'accès de la cuisine à tous ceux qui veulent goûter, lécher, renifler. Que les "assistants" plus petits ne transportent pas de plats chauds, ni de plats lourds.

Pour garder la confusion au minimum, il faut nettoyer à mesure qu'on cuisine, essuyer ce qui se renverse, laver les plats et chaudrons.

Il vaut mieux être prête avant l'arrivée des invités, sortir les plats de service (sans se casser le cou s'ils sont dans le haut de l'armoire) laver les pièces poussiéreuses, ranger le tout près de la table, sur une desserte si vous en avez une.

Il faut se méfier des couteaux, mais pas au point de négliger de les aiguiser. Un outil en bon état est toujours un atout. On risque moins de se couper avec un couteau bien aiguisé, parce que le travail se fait sans effort. Et les couteaux bien aiguisés, évidemment, doivent avoir une place à part, soit dans un tiroir spécial, soit montés sur une planche au mur.

* * * * * * * * * * * * *



Vous aimez l'ail. Vous avez raison. En plus, vous êtes une citadine qui porte dans ses doigts un petit besoin de jardinage. Faites-en donc pousser à votre fenêtre alors. Prenez une ou deux gousses d'ail. Sans les peler, mettez-les dans un verre contenant juste assez d'eau pour les recouvrir. Attendez trois jours. Vous verrez apparaître des petites racines à la base de vos gousses. Piquez-les ensuite dans un petit pot de terre. En peu de temps, l'ail va pousser. Jusqu'à un pied de hauteur. Il aura alors l'air de ciboulette. Au besoin, coupez-en une queue, taillez-la en petits morceaux et ajoutez ceux-ci à vos sauces et salades. C'est délicieux et simple, non?

Le pantalon ou la midi?

NEW YORK—Vous vous interrogez encore sur la longueur de jupe à adopter? La solution pourrait bien être le pantalon! Voilà au moins, semble-t-il, la théorie des premiers acheteurs automnaux. Le tailleur-pantalon est jusqu'ici l'article le plus vendu pour les premiers froids, selon plusieurs vendeurs américains.

Les clients ne réclament ni la midi, ni la mini. Elles acceptent les ourlets juste au-dessus du genou ou juste en-dessous. Pas d'engouement pour quelque longueur que ce soit. Non. Les femmes préfèrent acheter les combinaisons - pantalons, parfois accompagnées de manteaux midi.

Un détaillant bostonnais précisait: "Le peu de ventes que nous réalisons sont souvent celles de pantalons". Voilà qui résume également la situation à Atlanta, Chicago, Dayton, Dallas, Los Angeles et New York.

La marchandise automnale envahit les comptoirs des boutiques et magasins et malgré la publicité intensive, les ventes demeurent très faibles.

L'employé, pâle mais décidé:
- Monsieur le directeur, je voudrais une augmentation. Voilà dix ans que je travaille dans votre usine, et j'ai toujours le même salaire.
Le Directeur, froidement:
- C'est bien pour cette raison que vous êtes ici depuis dix ans.

Panier à Salade

Deux types bavardent:
- Un médecin américain, dit l'un, a réussi à prolonger la vie des souris.
- Comment a-t-il fait? demande l'autre.
- En supprimant les pièges.

Vous avez des pellicules? Débarrassez-vous-en par l'intérieur, en mangeant des poiraux, du chou, des radis, des asperges, des légumes riches en soufre (comme le cresson), et des ananas frais.

La dame dans le train, pendans le passage sous un tunnel:
- C'est incroyable! Ce tunnel n'en finit plus!
Toto, un fort en thème:
- Mais, maman, c'est parce que nous sommes dans le dernier wagon.

C'est une fête pour les enfants que de manger avec leurs doigts. Des demi-cuisses de poulet frites, grillées ou rôties au four ne font que des heureux. Un petit pain ou un muffin beurré, un cornichon, un fruit, du lait et des biscuits compléteront ce repas substantiel et nutritif.

Un chauffard écrase un piéton et s'arrête trois mètres plus loin. Il se retourne et s'écrie, courroucé:
- Espèce d'idiot! Faites donc attention!
La victime se redresse péniblement et lui répond d'une voix mourante:
- Pourquoi? Vous allez reculer?

Si vous utilisez un couteau électrique pour trancher un rôti de dinde roulée ne pesez pas sur la lame; son poids seul suffit à couper, en donnant de belles tranches fermes, non déchiquetées.

Chronique de CBWFT

D'HIER A DEMAIN

Le cinéaste François Reichenbach, que l'on a d'abord connu par son "Amérique insolite" et par "Un coeur gros comme ça", s'est lancé, il y a quelques années, dans la réalisation de portraits cinématographiques ou de biographies en images de vedettes ou monstres sacrés tels que Brigitte Bardot, Jeanne Moreau, Orson Welles, la romancière canadienne Marie-Claire Blais, etc.

A l'émission "D'hier à demain", le dimanche 29 novembre à 3 h, la réalisatrice Marie Tessier-Lavigne présentera aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada l'un de ces portraits puisé à même cette petite galerie cinématographique de François Reichenbach, celui qu'il a fait de l'illustre chef d'orchestre Herbert Von Karajan.

Le film en couleur est intitulé "Naissance d'un opéra" et dans ce document, François Reichenbach s'est donné pour tâche de suivre Von Karajan afin d'illustrer comment cet homme extraordinaire "produit" un opéra aussi complexe que "la Walkyrie" de Wagner, sur la scène de Salzbourg.

Tout en dessinant avec sa caméra le portrait d'un grand chef d'orchestre, le cinéaste nous initie également à tous les problèmes et aux efforts gigantesques déployés pour monter une oeuvre telle que l'opéra de Wagner.

LA REVOLUTION SEXUELLE

Paul-Marie Lapointe, superviseur de l'émission 'Format 60", télévisée le mardi et le vendredi à 22 heures à la chaîne française de Radio-Canada, nous



annonce qu'au cours des prochaines semaines nous aurons l'occasion de voir une série de reportages sur la révolution sexuelle aux Etats-Unis; un compte rendu du colloque de l'université Columbia sur les problèmes canadiens; un reportage sur la situation des Indiens et des Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest; une analyse sur le chômage au Canada; un reportage sur les problèmes de l'industrie minière — particulièrement ceux des mines d'or —; une étude sur la loi qui libéralise l'avortement dans l'Etat de New York, et un dossier sur la situation politique au Chili depuis l'avènement du gouvernement de front populaire du président Allende.

La révolution sexuelle américaine s'inscrit dans le cadre plus général de la contestation globale de la société capitaliste et, en prônant la révision des valeurs morales, cette révolution sexuelle joue un rôle libérateur très important dans l'histoire des Etats-Unis d'aujourd'hui et de demain. Au cours des reportages que nous verrons à "Format 60", nous apprendrons à mieux connaître les travaux des savants Marsters et Johnson sur le comportement sexuel du couple, les expériences de la fameuse clinique Esalen et le rapport sur la pornographie et ses effets, qui vient d'être déposé auprès du gouvernement américain.

Le colloque de l'université Columbia réunira des spécialistes américains et canadiens qui tenteront d'indiquer les meilleures solutions aux problèmes complexes du Canada, au cours des deux prochaines années.

EMISSIONS RELIGIEUSES

"LE TEMPS S'OUVRE"

La Bible, livre d'avenir. Dimanche 6 décembre, dernière émission sur la Bible. "Le Temps s'Ouvre", cette semaine, rencontre des téléspectateurs et fait avec eux un retour sur cette première série. Ensuite, les Pères Emile Legault et Julien Harvey montrent comment l'Ancien Testament doit déboucher sur l'Evangile. L'émission se termine en rappelant que, si la révélation biblique est terminée, Dieu nous parle cependant encore aujourd'hui, mais d'une autre manière. "LE TEMPS S'OUVRE" à CBWFT, 4 h 30, le dimanche.

Le 16 décembre débutera la deuxième série des émissions où l'on traitera de plusieurs problèmes d'actualité. Dans les trois premières émissions il sera question du "Generation Gap". Le Père Harvey, S.J. sera l'animateur.

5-D

Le dimanche à 17 heures. Reportages sur le voyage de Paul VI en Orient et sur les particularismes de la foi en Acadie.

Succès des 'Belles-Soeurs' au Cercle Molière



Photo prise lors des rencontres qui suivirent chaque représentation des Belles-Soeurs. Le public avait alors l'occasion de rencontrer les Comédiens du Cercle Molière. Ci-contre, Irène Mahé, comédienne et Roland Mahé metteur en scène, causent avec Mme Noëllie Pelletier.

Le public manitobain a fortement applaudi la présentation des "Belles-Soeurs" de Michel Tremblay, au Cercle Molière, du 25 au 30 novembre.

Dimanche soir, on dut jouer à guichet fermé.

Voici les réflexions d'un jeune immigrant français à qui "La Liberté et le Patriote" a demandé ses impressions.

"Je pense, dit-il que ce fut une excellente soirée. Du moins, j'en ai beaucoup joui moi-même. Cette pièce, dans une très bonne mise en scène de Roland Mahé et un beau décor de Gyshlaine Ouellet, fut admirablement bien jouée par une excellente troupe de bons acteurs."

"Nous avons surtout remarqué le jeu très naturel de Carmelle LeGal dans le rôle de Germaine Lauzon."

"Il n'y a vraiment rien à redire sur la distribution et l'équipe artistique qui ont fait un très bon travail."

"Cette pièce me faisait penser à de vraies bigotes, tout à fait dans le style des vieilles filles de France qui cherchent à s'émanciper, mais qui n'osent pas le faire ouvertement sans toutefois se gêner de le faire en douce!"

Ayant fait un stage de quelques mois au Québec avant de venir au Manitoba, notre critique improvisé était déjà familiarisé au langage "joual" de la pièce et a pu ainsi en jouir.

Certains spectateurs ont trouvé quelques passages plutôt crus ou vulgaires, mais ils n'en furent pas moins satisfaits de leur soirée.

Au poste CBWFT

SAMEDI 5 DECEMBRE

1.30 Cours universitaires
2.15 Cours universitaires
3.00 *Robin fusée
3.30 *Tour de terre
4.00 *Lassie
4.30 *Les aventures du Seaspray
5.00 *Tarzan
6.00 Le Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 *L'heure des quilles
7.30 *Jinny
8.00 Charlie Chaplin
8.30 *Cinéma "Le Conquérant du Pacifique"
10.00 *Atome et Galaxies.
10.30 *Pierre, Jean, Jacques
11.00 *Téléjournal
11.20 Nouvelles du Sport
11.35 Cinéma "Dom Camillo en Russie". (Franco-italien 1965).

DIMANCHE 6 DECEMBRE

1.45 Les Coulisses de l'Exploit.
2.30 *Le Monde en liberté
3.00 D'hier à demain
4.00 Le Français d'aujourd'hui
4.30 Le Temps s'ouvre
5.00 5D.
6.00 Ça s'annonce bien
6.30 *Au pays de l'arc-en-ciel.
7.00 *Quelle famille".
7.30 *Zoom.
8.30 *Les beaux dimanches.
10.30 Dossiers
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Neuf jours d'une année". (Russe 1961).

LUNDI 7 DECEMBRE

2.00 Les contes du lundi
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Grujot et délicat
5.00 *Daktari
6.00 *Skippy le Kangourou
6.30 *Les Animaux chez eux
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Mont-Joye
8.00 *Ma sorcière bien-aimée
8.30 *A la seconde
9.00 *Le Paradis terrestre
9.30 Prenez le volant
10.00 *Les espions
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Nuits blanches de St-Petersbourg" (Français 1937).

MARDI 8 DECEMBRE

2.00 Poly
2.15 La Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Sol et Gobelet
5.00 Perdus dans l'espace
6.00 Les 2 D
6.30 Roman de la Science.
7.15 A propos
7.30 *Cher Oncle Bill
8.00 *Département S
9.00 *Moi et l'autre
9.30 *Rue des Pignons
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Ciné Club "La Chasse" (Espagnol 1966).

MERCREDI 9 DECEMBRE

2.00 *Contes du mercredi
2.15 Souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Fanfreluche
5.00 *Walt Disney présente
6.00 *Fifi brindacier
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Minos cinq
8.00 Les Cadets de la forêt.
8.30 *Vivre en ce pays.
9.00 Dossiers.
9.30 Cent mille chansons
10.00 *Chapeau melon et bottes de cuir
11.00 Téléjournal
11.30 Cinéma "Quai de Grenelle". (Français 1950)

JEUDI 10 DECEMBRE

2.00 Poly
2.15 Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
4.00 Bobino
4.30 *Picolo
5.00 *Au pays des géants
6.00 Les 2 D
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *A la branche d'Olivier
8.00 * Les grands Films. "Atout coeur à Tokyo pour OSS-17."(Franco-Italien 1966).
10.00 Consommateurs avertis
10.30 Au point
11.00 Le Téléjournal
11.30 Cinéma "L'amour difficile" (Italien 1962).

VENDREDI 11 DECEMBRE

12.15 *Saturnin
12.30 La souris verte
12.45 *Oui ou Non
1.15 Emission scolaire.
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *La Ribouldingue
5.00 *Voyage au fond des mers
6.00 *Joe 90
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Que sera sera
8.00 *Donald Lautrec "Chaud"
8.30 *Les règles du jeu
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 *Cinéma "Le gros coup du caméléon".)

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière
son et lumière son et lumière

La semaine dernière, le Ballet Royal de Winnipeg présentait son deuxième spectacle de l'année. On pouvait y voir des ballets déjà présentés et un tout nouveau "Canto Indio". La première partie du spectacle avec le ballet "Aimez-vous Bach?" était léger et très amusant. Un que l'on remarqua dans Ballet High, et qui fut une fois de plus excellent dans le rôle du nouveau danseur à une école de ballet, était Terry Thomas. Le nouveau ballet Canto Indio avec ses quelques touches d'humour était dansé par Christine Hennessy et son mari Winthrop Corey. Ce dernier s'est beaucoup amélioré depuis l'an passé et il a gagné de l'assurance en scène. Mais il ne danse pas encore de façon assez coulante. Deux autres ballets, Spring Waters et Moncayo I, étaient assez banals. Ils étaient bien exécutés mais plutôt faibles en contenu. Les costumes pour Spring Waters, surtout celui de Eugène Slavin, n'allaient pas du tout. Le dernier ballet était "Fall River Legend". Christine Hennessy dansait le rôle principal, celui de l'accusé. Ce ballet a été inspiré par l'histoire de Lizzie Borden qui tua son père et sa belle-mère à coups de hache. Le ballet explore les passions qui poussent la jeune fille à tuer. Christine Hennessy se montra non seulement une danseuse de premier ordre, mais aussi comédienne capable de transmettre par chaque petit mouvement toutes les émotions et tous les sentiments de Lizzie Borden. Ballet d'une force incroyable; c'est peut-être un des meilleurs dans le répertoire du Ballet Royal.

AU CERCLE MOLIERE

Le Cercle Molière prépare un spectacle pour enfants qui commencera le 12 décembre. Deux pièces en un acte, "Plouft le petit fantôme" et "Les jouets du Père Noël", seront présen-

Suite à la page 10

L'année du centenaire à St-Jean-Baptiste

JUIN

Le 3 juin, l'abbé David Roy donna une conférence à la réunion de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, au Collège de St-Boniface.

Le 4 juin Alain, fils de M. et Mme Aimé Bruneau (Irène Dumontier) est né à l'hôpital de Morris et fut baptisé le 14 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Fillion (Jeannine Bruneau).

Mme Eugénie Trudeau fit un séjour à l'hôpital de Ste-Anne et était sous les soins du Dr Boucher.

Le 6 juin est né Alain, fils de Mme Alphonse Grégoire (Aurore Sabourin). Il fut baptisé le 14 juin et eut pour parrain et marraine, Raymond et Carole Grégoire.

Le 7 juin avait lieu le "Demolition Derby" où plusieurs vieilles autos furent démolies. Bravo aux bons chauffeurs, surtout à M. Germain Vermette qui rapporta le 1er prix.

L'atelier de couture est un projet en voie de réalisation. On espère ainsi garder les jeunes foyers dans la paroisse. Depuis 1956 il y eut 127 mariages et seulement 18 couples sont demeurés dans la paroisse.

Le 14 juin, le comité du centenaire organisa un grand banquet en hommage aux pionniers.

Il y eut une messe concélébrée, à 5 heures, par les abbés Ubald Lafond, O. Valcourt et D. Roy, ainsi que par l'abbé Albert Brunet qui, ce jour-là célébrait son 50e anniversaire d'ordination sacerdotale. Les personnes âgées de 75 ans et plus reçurent chacune une médaille du centenaire. M. Ovila Sabourin donna un résumé historique de la paroisse et rappela des souvenirs d'autrefois. M. l'abbé D. Roy, curé, qui célébrait son 25e anniversaire de prêtrise, reçut des cadeaux et des paroles de félicitation lui furent adressées.

Le 15 juin avait lieu au Centre culturel le lancement d'un livre écrit par Léo Brodeur, ceci fut suivi d'un vin d'honneur. Félicitations à M. Brodeur qui a obtenu un doctorat en écrivant ce livre comme sujet de thèse. M. Brodeur est marié à Isabelle Beaudette et ils demeurent dans la province de Québec.

Le 20 juin eut lieu le mariage de M. Félix Grenier à Mlle Yolande Fillion, fille de M. et Mme André Fillion.

Le 21 juin, le comité du centenaire de La Broquerie invita les paroissiens de St-Jean-Baptiste à s'unir à eux pour la grande fête Franco-Manitobaine.

Un char allégorique prit part au défilé et fut conduit par le Frère Ritchot, C.S.V. Plusieurs scouts et paroissiens s'y rendirent.

Le 24 juin, Mme Yvonne Lavallée (née Parent) décédait à l'hôpital général St-Boniface. Elle était la belle-soeur de Mme A. Duval.

Le 26 juin il y eut le mariage de Mlle Dorothée Fillion, fille de M. et Mme Denis Fillion, à M. Jacques Trudel, fils de M. et Mme Henri Trudel.

Le 27 juin, la paroisse de St-Joseph célébrait la fête du centenaire. Il y eut messe d'action de grâces suivie de l'ouverture officielle de l'allonge de la salle paroissiale, projet dans la Municipalité de Montcalm. Il y eut ensuite un banquet et une soirée sociale puis la visite de plusieurs objets d'antiquité fournis par MM. Parent et Perron suivie d'un court programme varié.

JUILLET

Le 1er juillet, on tenait un "Hootenany" à l'occasion du lancement du ballon centenaire "Manitoba Up and Away" au terrain de stationnement de l'école. M. le Maire ainsi que le conseiller du village, A. Sabourin, en firent les préparatifs. Il y eut veillée à la salle du centenaire avec la troupe "Cinquième Soir" du Précieux-Sang de St-Boniface, dirigée par Ronald Lamoureux et ses artistes.

Le 3 juillet M. Richard Chandler, fiancé de Yolande Beaudette, reçut le sacrement de Baptême et le 5 juillet celui de Pénitence et d'Eucharistie. Ils unirent leurs destinées le 18 juillet.

Le 2 juillet avait lieu la Clinique de donateurs de sang pour la Croix-Rouge.

Le 4 juillet, M. Rhéal Sabourin, fils de M. et Mme Cyrille Sabourin, épousait Mlle Lise Brunet, fille de M. et Mme Albert Brunet, de St-Boniface.

Au mois de juillet, M. et Mme Kern ouvrirent leur nouveau restaurant avec permis pour bière et vin.

Le 7 juillet on recommanda aux prières l'âme de M. Armand Dumontier, époux de Joséphine Fillion, frère de Donat Dumontier et père de Mme Ronald Perreault (Louise).

C'est au mois de juillet que se firent des réparations d'envergure à l'église.

M. Léon Ayotte, fils de Mme Antoinette Ayotte épousait Mlle Diane Beaudette, fille de M. et Mme Lucien Beaudette.

4-6 décembre – Deuxième spectacle du 100 NONS

Vendredi soir prochain, après un intervalle de quelques semaines, le 100 Nons ouvre de nouveau ses portes au public. En effet, la dernière activité avait été la discothèque avec la Renaissance, le 7 novembre. Ce concert inattendu de cet excellent groupe fut un grand succès.



Michelle FREYNET

Entre temps le 100 Nons n'était pas inactif. Les répétitions en vue du deuxième spectacle continuaient avec un entrain redoublé. Parallèlement, les artistes du premier spectacle se présentèrent à divers endroits de la ville, notamment à l'école R. B. Russell, à la soirée Cabaret du Rallye, et à l'Hôpital Général de Saint-Boniface. De plus, les membres du 100 Nons érigeaient un kiosque au Congrès de la S.F.M., à l'Ecole Pierre-Radisson. Pendant la durée du Congrès il y eut toujours un membre présent au kiosque pour accueillir les congressistes désirant s'informer sur les activités de la boîte. Ajoutez à cela une tournée en campagne et vous avez pas mal de choses qui se sont passées dans un mois.

Et voici que le mois de décembre débute avec un spectacle. Cette fois, il y a six artistes au programme. Louis Dubé, un ancien interprète du 100 Nons, revient à la boîte, avec un répertoire tout à fait nouveau. Lorsqu'il chantera du Ferland, du Dor et de l'Aznavour, certains auditeurs reconnaîtront probablement sa voix, comme celle d'un annonceur à CKSB. Eh bien oui, c'est le même ! Avec cette voix certaine, qui projette bien, Louis fait du micro à la radio. Son style a changé énormément, et c'est un artiste à ne pas manquer.

Le deuxième artiste, Albert St-Mars, est également un ancien. Albert commença à chanter à l'âge de 12 ans, et maintenant, à 17 ans, il nous revient avec un style mêlant Charlebois et Johnny Hallyday. Il fut déjà batteur pour plusieurs orchestres, et il semble garder de ses expériences un rythme de nègre. Ceci fait de ce jeune homme originaire de Lorette un interprère par excellence du genre rock qu'il nous présentera.

Ensuite, il y a la joli interprète aux yeux pétillants, Michelle Freynet. Cette étudiante de l'Université de Manitoba, âgée de 19 ans, possède un style à la fois personnel et très captivant. Michelle en est à sa deuxième année avec le 100 Nons, et elle a participé au premier spectacle, contribuant aux harmonies et aux arrangements musicaux. De plus, Michelle est une pianiste accomplie. Pour ce prochain spectacle, elle se concentrera sur des chansons de Renée Claude. Les spectateurs seront facinés par cette voix et cette présence évocatrices d'une douce mélancolie.



Louis DUBE

Lise Fréchette a fait partie, elle aussi, du premier spectacle. La première fois, ce fut en compagnie de sa soeur; pour cette deuxième rencontre avec le public, elle revient en solo, malgré sa jeunesse elle manifeste une aisance remarquable sur l'estrade. Lise, étudiante à l'Institut Collégial Louis-Riel, apporte un élément de fraîcheur et de spontanéité au spectacle. Elle s'applique ardemment au travail, une qualité essentielle pour un artiste qui promet.



Roger REY

Roger Rey, l'enfant prodige de la boîte, figure aussi au programme de la soirée. Originaire de Haywood, Roger a déjà fait un spectacle au 100 Nons, en compagnie de Gérald Allard et de Suzanne Jeanson. Ce qui frappe chez Roger, c'est une diction extraordinaire et un talent certain, bien qu'il ne soit âgé que de 12 ans. On ne peut pas vraiment dire que le 100 Nons est vieux de caractère.

L'autre artiste, que les adeptes de la boîte pourront voir en cette fin de semaine, sera Jeannine Fillion. Jeannine, qui vient de St-Jean-Baptiste, sera peut-être la seule du spectacle à faire son début au 100 Nons. Cela ne diminue pas son mérite, car il sera évident à tous qu'elle possède une voix puissante et un don naturel pour la chanson.

Donc, rendez-vous au 100 Nons, soit les 4, 5 ou 6 décembre, pour le SPECTACLE 2 de la saison. Comme certains l'ont remarqué, il serait préférable de réserver ses billets à l'avance si l'on ne veut pas être déçu à l'entrée. On peut réserver ses billets en se présentant au bureau du 100 Nons, au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, ou encore, en composant 233-3539. Les portes ouvrent à 20 h, et le spectacle commence à 20 h 30.

- Communiqué -

Danger des pneus dissemblables

Le Conseil canadien de la sécurité signale aux automobilistes le danger qu'il y a à poser des pneus dissemblables aux roues de leur voiture. Cet avertissement vaut également pour les pneus à neige.

Il ne faut pas installer sur une voiture des pneus dissemblables, parce que ceux-ci ne réagiront pas de façon uniforme au poids de la voiture, ni au freinage, et n'auront pas non plus le même degré d'adhérence à la route. Il peut en résulter des changements sérieux dans la maniabilité de la voiture. D'après certains tests, l'effet le plus courant serait un manque de stabilité dans la tenue de route qui ferait osciller la voiture en queue de poisson.

Pour avoir le plus de sécurité possible, installez des pneus semblables aux quatre roues; soit entoilés de biais; soit entoilés de biais et ceinturés; soit à carcasse radiale. Ceci vaut également pour les pneus à neige. Si vous avez des pneus à entoilage en biais, faites poser des pneus d'hiver de même nature à vos roues arrière.

Il est particulièrement dangereux de poser des pneus dissemblables aux roues du même essieu. Il est aussi très dangereux de poser des pneus radiaux ou des pneus de la nouvelle "série 60" avec d'autres pneus de grosseur ou de genre différents. Il faut poser la série au complet. On ne doit pas les installer non plus sans l'approbation du fabricant de la voiture ou des pneus.

Les automobilistes qui s'obstinent malgré les risques à installer des pneus dissemblables devraient au moins prendre soin de poser deux pneus semblables aux roues du même essieu.

ST-EUSTACHE

Noces d'or de M. et Mme Pierre Guay



Le 3 octobre dernier, une fête, organisée par les enfants de M. et Mme Pierre Guay, de St-Eustache, avait lieu à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

C'est le 19 octobre, 1920, dans l'église St-Gérard de Bruxelles, Manitoba, que M. Pierre Guay, de Lemieux, Ontario, épousait Mlle Marie-Louise Potvin. Ils ont demeuré à Gatineau, Québec, pendant 13 ans et vinrent s'établir à St-Eustache en 1939.

De nombreux parents et amis se sont réunis et ont participé à une messe d'action de grâces concélébrée par Mgr G. Gervais, curé d'Elie, l'abbé U. Paquette, curé de St-Eustache, et l'abbé P. Raymond, curé de la paroisse Ste-Marie, à St-Vital.

A la suite de la cérémonie religieuse, les invités se sont dirigés au gymnase du Collège de St-Boniface, où le Dr André Lachance, maître de cérémonies, lut une touchante adresse aux jubilaires et de nombreux messages de félicitations reçus du saint Père le Pape, Paul VI, accompagnés de sa bénédiction, du premier ministre Elliott Trudeau, du gouverneur général, Roland Michener, du premier ministre du Manitoba, Ed Schreyer, des députés, Joseph Guay, Walter Weir et Gabriel Girard.

En plus des 650 invités venus rehausser la fête par leur présence, on remarquait les 10 enfants des jubilaires, Marcellin, Adrien, Denise (Mme F. Pambrun), Aldéric, Robert, Roger, Desneiges (Mme A. Brais), de Yukon, Fernand, Jean-Claude et Pierrette (Mme R. Ménard), les frères et soeurs de la jubilaire, M. Alphonse Potvin, Mmes Eva Lachance et X. Payette; deux soeurs du jubilaire, Mmes Délima Sarrazin, de l'Ascension, Québec, et Vétina Charron, de Wanahpatea, Ontario, accompagnées de leurs maris; deux de ses frères, Henri, de Gatineau, Qué., et Xiste, d'Orléans, Ont. ainsi que plusieurs neveux et nièces de l'est et de nombreux autres parents.

La bouquetière, Florence Lambert, petite-fille des jubilaires, présenta à sa grand-mère une gerbe garnie de billets de un dollar au nom des enfants.

Mlle Joanna Boulet, nièce, exécuta avec âme deux chants appropriés à cette fête grandiose.

M. et Mme Pierre Guay désirent exprimer leurs profonds sentiments de reconnaissance à leurs enfants qui ont organisé cette fête des plus agréables à l'occasion de leurs noces d'or, les membres du clergé et les religieuses, Mme J. Bergeron qui a touché l'orgue, le choeur de chant, les parents et amis venus d'un peu partout et tous ceux qui leur ont offert leurs meilleurs voeux et de jolis cadeaux.



M. ET MME CONSTANT WEICKER

M. et Mme Constant Weicker, de St. Catharines, Ontario, et autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, fêtaient dernièrement leurs 60 ans de vie conjugale. Les jubilaires ont trois fils, Albert, Maurice et Constant de St. Catharines, et une fille, Mme Charles Price (Marie), de Windsor, Ontario. Ils ont aussi une couronne de 12 petits-enfants et de cinq arrière-petits-enfants. Une fille, Alice est décédée au Manitoba en 1932. M. et Mme Weicker reçurent des messages de félicitations de personnalités du gouvernement, des membres de leur famille et de nombreux amis.

La Noël à l'UNF

A l'occasion de Noël, l'Union Nationale Française présentera comme les années passées, une séance récréative suivie d'une distribution de jouets aux enfants de ses membres, le 13 décembre prochain à 2h, au Centre Culturel.

Et pour les pensionnaires de l'Hospice Taché la fête aura lieu cette année, le 11 décembre à 7 h 30. Le programme récréatif sera suivi d'une distribution de friandises.

- Communiqué -

A Aubigny

Soirée récréative

Le samedi soir 14 novembre avait lieu une soirée récréative: "Hard-Time Dance" où beaucoup de personnes de la paroisse revêtaient des costumes fantaisistes. Cette soirée fut un vrai succès.

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 58e anniversaire de mariage de M. et Mme François Guillou, le 20 novembre dernier, M. le Curé célébra une messe à leur demeure où la famille Guillou et quelques autres personnes étaient réunis. La cérémonie religieuse fut suivie d'un souper familial.

HAYWOOD

25e ANNIVERSAIRE

Le samedi 24 octobre, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Charles Gautron, de St-Vital, une messe fut célébrée à leurs intentions à l'église St-Eugène et fut suivie d'une soirée sociale à la salle paroissiale.

Soirée Hawaiienne

Le Club Social du Centre Culturel de St-Boniface vous invite cordialement à une soirée "hawaiienne" qui aura lieu au Centre, le samedi 5 décembre, à 20h30 (8h30). Cette première soirée de la saison d'hiver aura pour but de vous divertir dans une atmosphère tout à fait estivale. On demande que les gens portent la chemise multicolores d'été ou à la hawaiienne. Un dîner-buffet sera servi.

Les billets, à $2.50 la personne, sont en vente au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale. Pour réserver vos billets, composez: 233-3539. Venez en grand nombre.

- Communiqué -

SON ET LUMIERE

suite de la page 10

tées. Ce spectacle mettra sur scène quelques élèves du cours d'adultes et la classe du cours de 13 à 15 ans. Les adultes sont aussi invités à venir voir ce spectacle.

INVITATION

S'il se passe des choses dont on pourrait parler dans "Son et Lumière" n'hésitez pas à m'en avertir. Je me ferai un plaisir de les signaler.

Irène Mahé

Mariages...

suite de la page 8

fard accompagnait soeur Juliette à l'orgue. Les dame et demoiselles d'honneur, Mme Colleen Bellefleur, soeur de la mariée, Mlles Anne Desautels, soeur du marié et Vicki Wiens, une amie étaient accompagnées de MM. Emile Desautels, Richard Roy et Michel Fitzpatrick, MM. Léo Préfontaine et Denis Bellefleur agissaient comme huissiers.

La mariée revêtait une longue robe blanche en pouitde-soie et un voile court. Son bouquet comprenait une cascade faite de fleurs de couleur corail et de camélias blancs.

Une réception, suivie d'une soirée dansante eut lieu à la salle Fontaine.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe beige pâle en tricot, un manteau bleu marine et des accessoires bleu marine et blancs.

VICTOIRE

CYR-BEAULAC

Le vendredi 30 octobre avait lieu le mariage de Mlle Ghislaine Beaulac, fille de M. et Mme Raymond Beaulac, à M. Guy Cyr, fils de M. et Mme Charles Cyr, de Debden. M. l'abbé Gilles Aumont, curé, béni leur union et célébra la messe à leurs intentions. Mlles Madeleine Duret, Suzanne Charpentier et Rose Lalonde firent les frais du chant, accompagnées à l'orgue par Mlle Murielle Beaulac.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle portait une jolie robe blanche, formant une traîne, garnie d'appliques de dentelles et, sur la tête, un voile court. Son bouquet se composait de roses jaunes. Les demoiselles d'honneur, Mlles Cécile Cyr et Clémence Durette, revêtaient des robes longues, jaune canari. Elles étaient accompagnées de MM. Nil Cyr et Jacques Duret. Durant la messe, Alain Beaulac lut l'épître; Roger et Gérald Beaulac étaient au choeur. MM. Guy Tremblay et Louis Cyr agissaient comme huissiers.

Une réception réunissant environ 135 invités eut lieu à la salle du Centenaire de Debden et fut suivie d'une soirée dansante. Les nouveaux époux partaient ensuite pour un voyage de deux semaines aux côtes du Pacifique. A leur retour, M. et Mme Guy Cyr résideront sur leur ferme à Debden.

— N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire; car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme. (René Bazin)

50e anniversaire de mariage



M. et Mme Josaphat GAGNON

Le 31 octobre dernier, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Josaphat Gagnon, une messe d'action de grâces fut concélébrée par l'abbé Eugène Gagnon, de Saint-Damien de Bellechasse, Qué., frère du jubilaire, et le R.P. Henri Meek, S.S.S., curé de St-Sacrement, paroisse nationale des francophones de Vancouver.

Dans une homélie appropriée à la circonstance, M. le Curé fit surtout ressortir la "Fidélité" des jubilaires: fidélité à leurs promesses de mariage prononcées il y a 50 ans; fidélité au travail; fidélité dans leur dévouement envers la paroisse; enfin fidélité dans tous les domaines et dans tous les temps.

M. et Mme Gagnon étaient parmi les pionniers de la paroisse St-Sacrement lors de sa fondation en 1946 et furent toujours très actifs dans plusieurs organisations paroissiales. Nés à Ste-Marguerite de Dorchester, Qué., M. et Mme Gagnon unirent leurs destinées en 1920. Peu après leur mariage ils déménagèrent à Québec, puis à Montréal, Hartford (Conn., E.-U.), Biggar (Sask.), pour aboutir finalement, en 1936, à Vancouver où ils demeurent depuis.

Très habile charpentier-menuisier, M. Gagnon a travaillé pendant 14 ans à l'hôpital St-Paul de Vancouver, avant de prendre sa retraite il y a trois ou quatre ans.

Les jubilaires comptent quatre enfants, 13 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Leurs enfants sont: Yvonne (Mme Hugh Duddy), Noëlla (Mme Emil Zimmer), Thérèse (Mme Mars Mayhew), de New York et Benoît, en charge du département de radiographie de l'hôpital St-Paul.

A l'issue de la messe d'action de grâces, un banquet fut servi, dans la salle St-Sacrement, à près de 100 convives, parmi lesquels on remarquait, outre l'abbé Eugène Gagnon, la Rév. Sr Jeannette Gagnon, des SS. de l'Hôtel-Dieu de Lévis, soeur du Jubilaire, ainsi qu'un frère de M. Gagnon, Henri-Paul, de St-Hyacinthe, Qué., et son épouse.

Une soirée dansante, réunissant un grand nombre d'autres parents et amis, termina cette agréable journée.

Nos lecteurs...

suite de la page 4

pour mettre en pratique cette loi, des parents s'opposent vigoureusement aux changements qui pourraient se produire dans nos écoles, croyant que le système en existence est efficace pour que les enfants soient bilingues ou unilingues selon leur désir.

Un étudiant de l'Institut Collégial Louis-Riel.

Albert Paquette,
St-Boniface.

7-11-70

N.D.L.R.—Nous félicitons notre jeune correspondant de nous faire connaître son point de vue. Nous souhaitons vivement que beaucoup d'autres (même de la campagne et de Winnipeg) imitent son exemple et nous écrivent. Nous aimerions surtout qu'ils nous disent ce qu'ils pensent de la situation présente dans leurs écoles dites bilingues, s'ils en sont satisfaits, s'ils ont des améliorations à suggérer. Croient-ils que des écoles où le français deviendraient prioritaire, où ils pourraient apprendre le vocabulaire technique ou scientifique en français, les empêcheraient de réussir dans des écoles techniques ou universités anglophones? Selon eux, des écoles où le français serait prioritaire (mais ouvertes à tout étudiant capable de faire ses études en français) engendreraient-elles de la ségrégation ou de la discrimination?

Assemblée annuelle du Centre Culturel

Le Centre Culturel de St-Boniface tiendra son assemblée annuelle, en la salle de théâtre du Centre Culturel, au 345, avenue de la Cathédrale le dimanche 6 décembre 1970 à 14 h.

Cette assemblée est ouverte à toutes personnes intéressées, mais plus spécialement aux membres d'organisations culturelles, communautaires ou éducatives.

On y donnera un compte rendu du travail accompli par le Centre; l'on discutera du rôle que doit jouer le Centre Culturel et l'on remplira les postes vacants au Conseil d'administration.

LES PETITES ANNONCES

Composez: **247-4823 ou 247-4824**

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

Chrysler 1960 4 portes. Toit rigide, 8 cylindres, transmission automatique, servo-freins, servo-conduite, intérieur nouvellement capitonné, pneus peu usagés et radio. Prix raisonnable. Composer.: ALpine 3-0226.
35-472-35P.

Maison de 3 chambres à coucher. Salle de bains. Chauffage au gaz. $4,000. Aussi établissement commercial au centre du village sur route 59. S'adresser à M. Albert Turenne, St-Pierre. Téléphone: 433-7419.
34-461-35C.

Petit commerce comprenant Bureau de Poste à St-Boniface. Composer: 233-2376 ou écrire à: Maître de poste, 297, rue des Meurons.
34-462-35C.

A LOUER

Près hôpital St-Boniface. Belle grande chambre dans maison moderne. Pour dame tranquille. Prix très raisonnable. Libre: 1er janvier. Composer: 233-5497.
35-474-37C.

Logis: 3 pièces, privé. Non meublé. Au 2e étage. Pour 1 ou 2 adultes responsables, tranquilles, propres, qui travaillent. 153, rue Masson. 233-1844.
33-457-JNO.

Précieux-Sang. Beau logis 4 pièces dans duplex. Libre : 1er janvier. Composer: 233-6697 après 6 heures.
34-466-JNO.

Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Pour couple ou 2 personnes. Libre: 1er décembre. $65.00. Composer: 233-1773; le soir: 233-5874.
34-467-JNO.

A SOUS-LOUER

Garçonnière sur rue Goulet. $117.00. Composer: 233-7271. ou 247-3760.
35-470-JNO

A SOUS-LOUER.
Paroisse Précieux-Sang. Enfield Crescent, dans nouvel immeuble. Logis: 1 chambre à coucher avec tapis mur à mur, draperies, salle de bains avec tuiles. Usages de buanderie avec lessiveuse automatique si désiré. Libre: 1er janvier. Composer: 233-1949.
34-469-JNO.

DIVERS

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

DESIRE TRAVAIL.

Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage? Prix raisonnables. Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.
Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE

Propriété commerciale. Inclus restaurant, commerce de viande et logis moderne 5 pièces. 3 chambres à coucher. Toutes autres informations seront données sur demande.

PARC WINDSOR.

Chemin Speers. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c. Prix: $12,900.

ST-BONIFACE CENTRE.

Epicerie avec logis de 2 chambres à coucher attenant. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Marchandise: environ $4,000. 1ère hypothèque à 7 p.c.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-35C.

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m

FIDELITY TRUST
A VENDRE

St-Boniface.

Maison: 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Double garage. Près écoles et centre commercial. Pour visiter appeler: Louis Combot: 247-5918.

CAREY, MANITOBA.

240 acres de terre à grain fertile avec 3 graineries. Prix demandé: $22,000. Bon écoulement des eaux. Pour plus d'informations appeler Louis Combot: 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
943-0601.
29-391-35C.

CREATIVE LINGUISTIC

Nomination

M. H.J. (Bert) PHILIPPOT

M. Jacques Molicard, président de "Creative Linguistic Centre Ltd." annonce que M. H.J. Philippot a été nommé au poste de directeur général de ce Centre. M. Philippot possède 18 ans d'expérience précieuse dans l'art graphique. Si vous désirez le conseil d'un spécialiste en ce qui concerne votre entreprise ou vos besoins en imprimerie, composez 943-0637.

BEL-AIR REALTY
2-288, rue Marion
Tél: 247-3790
A VENDRE
ANNONCÉ POUR LA PREMIERE FOIS

RUE CATHEDRALE

Duplex: 2 logis. Entrée privée. Garage. Revenu: $2,700. Hypothèque: 9 p.c. Comptant requis: $1,500. Contacter M.A. Durand: 247-2189

NORWOOD

Un des meilleurs duplex sur le marché. Deux grands logis. Espace libre pour 2 autres logis. Près de Marion. $3,000 comptant. Une vraie aubaine. Prix: $18,900. Contacter M. Ayotte: 253-9641.

ST-BONIFACE

Joli bungalow: 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Garage double. Poêle, réfrigérateur et draperies inclus. Prix: $12,900. $900 comptant. Contacter M.A. Durand: 247-2189.

PARC WINDSOR

Près école Lacerte. Joli bungalow de 4 chambres à coucher. Cuisine: 13' x 13'. Tapis mur à mur. 1,200 pieds carrés. Bien décoré. Prix: $20,900 avec 5,000 comptant. Contacter Armand Durand: 247-2189.

PARC WINDSOR

Maison à niveaux variés.: 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, douche, salle de récréation, garage, cuisine 13' x 16'. 1,500 pieds carrés. Hypothèque: 7 1/2 p.c. Echange considéré. Prix: $26,500. Toute offre considérée. Appeler M. Durand: 247-2189.

PARC WINDSOR

Maison à niveaux variés des plus jolies. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, dinette, tapis mur à mur, ainsi que dans salle de récréation. Garage. Hypothèque: 6 1/2 p.c. Prix raisonnable. Contacter M. Ayotte: 253-9641.

PARC WINDSOR

Près école Lacerte. Bungalow de 6 pièces. Cette maison est immaculée. 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon et dinette. 2 salles de bains. Salle de récréation. Garage double. Possession immédiate. $5,000 comptant. Doit être vendu. Appeler ou contacter Maurice Ayotte: 253-9641.

ST-VITAL

Bungalow: 2 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. Garage Prix: $6,200. Contacter M. Ayotte: 247-9641.

ST-VITAL

Bungalow: 2 chambres à coucher. Grand sous-sol. Garage Complètement rénové. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Très propre. Prix: $13,900. $2,000 comptant. Contacter A. Durand: 247-2189.

RUE AULNEAU

Immeuble: 10 logis. Fini en stuc. Terrain de stationnement Hypothèque: 9 p.c. Prix: $52,000. Comptant: $17,000. Revenu $8,280. Dépenses : $2,200. Contacter M. Ayotte: 253-9641.

ATTENTION
Maisons près du collège demandées immédiatement.
ESTIMATION GRATUITE
BEL-AIR EST MEMBRE DU MULTIPLE LISTING SERVICE.
35-473-35C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

NORWOOD.
Maison de construction très récente. 5 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Localité très recherchée. Comptant requis: seulement $3,500.

ST-VITAL.
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Inclus très belle salle de récréation avec bar et garage. Plein prix: $14,500.

A vendre St-Boniface JOLI DUPLEX: 4 et 4 plus grande pièce au sous-sol. 2 salles de bains. Complètement modernes et privés. Plusieurs extras inclus. Très belle localité. Comptant requis: $8,500.

A vendre St-Boniface "WELDING SHOP" avec tout l'équipement inclus, plus maison : 5 pièces, 3 chambres à coucher et garage double. Certainement une aubaine à $19,500.

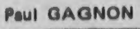
A vendre Norwood MAISON DE 7 PIECES. Garage. Grand terrain boisé. Prix réduit à $ 10,900.

A vendre DUFRESNE. 240 ACRES de terrain, toutes en culture. $80.00 l'acre.

Service "Multiple listing"

Avons un besoin urgent de maisons, bungalows surtout, dans districts de St-Boniface, Norwood, St-Vital et Parc Windsor.

Paul GAGNON


32-433-6M.





Nap. GAGNON



247-9267
Res: 256-6538

247-9267
Res: 233-3510

Nos excuses

Nous nous excusons auprès des lecteurs de l'erreur qui s'est glissée dans la mise en page de l'éditorial la semaine dernière.

Comme on l'aura remarqué, le dernier paragraphe de la deuxième colonne aurait dû venir en tête et non à la fin de cette colonne.

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

M U S I C A N A
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7224
Tous les disques à 20% de rabais
3 000 disques français en magasin

Nouvelle substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales: dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

LE JOURNAL
LE FRANCO-ALBERTAIN
est à la recherche d'un
RÉDACTEUR-REPORTER
Toute personne intéressée et expérimentée est priée de demander une formule d'offre de services en écrivant à :

Le Directeur,
LE FRANCO-ALBERTAIN
10008 - 109e Rue,
EDMONTON 14e, ALBERTA
Tél: 422-2736 '403'.

COUPON D'ABONNEMENT

La Liberté et Le Patriote

Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

Veuillez trouver ci-joint la somme de $.............................pour
( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM...

ADRESSE...

VILLE..................................PROVINCE.....................

DATE...1 an $5.00

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DÉSIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél : 943 - 7395 — Winnipeg

Willow Bunch

SHOWER

Un shower en l'honneur de Mlle Cécile Lantier eut lieu le 13 novembre, chez Mme Irène Montgomery. Cinquante-quatre dames et jeunes filles étaient présentes. Angèle Philippon et Cécile Durand exécutèrent des jeux au cours de la veillée.

COURS DE COUTURE

Un cours de couture sur tissus extensibles donné à l'école par Mme Christine Wagner, de Cormach, fut suivi par une vingtaine de dames.

CONGRÈS DE LA CFFCF

M. l'abbé A. Chabot, Mmes L. Chabot, Rosario Martin, Emile Campagne, Siméon Boisvert, Alex Laberge, Soeur Supérieure et Soeur Juliette se sont rendus au congrès diocésain de la CFFCF qui eut lieu à Ponteix et remporta un beau succès.

DIPLÔMÉ

M. et Mme Jean Champigny et leur famille sont allés à Regina où leur fils recevait, le 19 octobre, son diplôme comme Police Montée. Il a été transféré à Québec.

ÇÀ ET LÀ

M. et Mme J.-B. Giraudier ont déménagé au village où ils ont acheté la maison de feu M. Alcide Piette.

M. et Mme Clarence Montgomery ont acheté la maison de feu M. Laurent Giraudier.

M. et Mme Gérard Lalonde et leur famille ont acheté la maison appartenant autrefois à M. John Reich.

M. et Mme Gérard Granger ont déménagé dans une maison appartenant à Mme Euclide Bruneau.

M. Edouard Dionne a passé une semaine à l'hôpital de Coronach.

Mlle Lucie Lavallée fut patiente à l'hôpital d'Assiniboia pendant 4 mois, et Mme W. Winslow y demeura quelques jours.

PONTEIX

DECES

MME ALEX PROVENÇAL

Mme Alex Provençal (née Joséphine Laverdière) est décédée le lundi 19 octobre, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle a été précédée dans la tombe par son mari le 14 octobre 1962.

Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants: Angèle (Mme Dumesnil) de McLennan, Alta; Alfred et Christianne (Mme A. Tessier) de Victoria, C.-B.; Lumina de Port-Alberni, C.-B.; et Napoléon de Ponteix.

Plusieurs proches parents et amis étaient présents aux funérailles, en particulier Mme Angèle Dureault de Canora, soeur de la défunte, et M. Noël Laverdière de Wolseley, frère de la défunte. Les porteurs étaient MM. Louis et Antonio Monette, Léo Legault, Emile Dumont, Roland Cloutier et Georges Rashbrooke; M. Richard Provençal, petit-fils de la chère disparue, portait la croix.

* * *

Mme Georges Cyrenne (Irène Brière), née le 16 juillet 1930 à Meyronne, est décédée subitement à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Elle passa toute sa vie à Ponteix.

Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, M. Georges Cyrenne, et une fille, Carol; ses parents M. et Mme F. Brière de Toronto; deux frères Raymond et Georges Brière d'Edmonton. Un autre frère, Léo, est décédé en 1968.

Les funérailles furent chantées en l'église Notre-Dame d'Auvergne par Mgr G. Couture, assisté du Rév. Père R. Dubourt de Somerset, Manitoba. Les porteurs étaient: MM. Marcel, Raymond et Omer Cyrenne, Dough Therrenz, Antoine Legault et Paul Brière; M. Denis Cyrenne portait la croix.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

À St-Brieux

Congrès de l'ACFC, région no 4

Le 7 novembre, la région no 4, comprenant Saint-Denis, Saskatoon, St-Front, St-Brieux, Prud'homme, Périgord et Marcelin, a tenu son congrès régional à St-Brieux.

A cette occasion, M. P. Coquet, maire du village, souhaita la bienvenue à nos 121 délégués inscrits.

1ère PARTIE AU PROGRAMME:

a) M. Clotaire Denis (fils), de St-Denis, président régional, rural, donna un résumé du travail fait par nos présidents M. Alfred Champagne, Saskatoon, et lui-même depuis le dernier congrès régional 1968.

M. Alfred Champagne présida la réunion.

b) Mme Louise Haudegand, secrétaire, Saskatoon, lut un rapport détaillé du dernier congrès.

c) Une causerie intitulée "Le Renouveau de l'A.C.F.C." fut présentée par Mme Clodomir-J. Denis, St-Denis, qui demanda aux délégués de bien vouloir étudier et de soumettre des moyens capables de réactiver l'enthousiasme et la vie de nos cercles paroissiaux.

M. Champagne nous parla de "Voyages-Echanges".

DISCUSSIONS

Après un bref exposé des sujets suivants: finances, loterie provinciale, perception, La Liberté et le Patriote, donné par notre président général M. Roger Lalonde ainsi que M. Omer Archambault, vice-président, les délégués du nord, groupés en forums ont pu, en discussion dirigée, exprimer leurs idées et leurs objections et poser des questions. Ce travail fini, les délégués étaient bien disposés à déguster le délicieux souper préparé par les Dames de St-Brieux. Le souper fut agrémenté par un groupe de jeunes chanteurs de St-Brieux.

PARTIE DU PROGRAMME

Suite de discussions et études: a) Ecoles désignées, M. Fernand Denis, Vonda; b) Animation sociale, M. Philippe Lafrance; c) Etudes en groupes.

Les secrétaires des groupes ont donné leurs rapports. Discussion générale surtout sur le rapport de La Liberté et le Patriote.

ELECTIONS

Les deux présidents: MM. Alfred Champagne (Saskatoon) et C. Denis, fils, (St-Denis), furent réélus sans opposition; Mme Clodomir-J. Denis (St-Denis), remplacera Mme Louise Haudegand, secrétaire générale.

Pour terminer une journée si bien remplie on servit alors le "Vin et Fromage". M. Roger Lavallée de CFNS conduisit des chants avec le concours de la foule. Merci à tous les délégués qui sont venus encore une fois seconder nos efforts!

Mme C-J. Denis,
secrétaire régionale.

ST-DENIS

Les personnes suivantes sont de retour à leurs foyers après avoir été hospitalisées dans différents hôpitaux: M. Clotaire Denis (père), Mme Jos. Rioux, M. Simon Le Blanc et les jeunes Roger Grisé et Alain Lepage. Mme Liguori LeBlanc est actuellement patiente à l'hôpital St-Paul, tandis que M. Jos. Rioux, à l'hôpital de l'Université. Prompt rétablissement à ces personnes.

—Le but de l'éducation est d'apprendre à l'homme à s'élever lui-même lorsque d'autres auront cessé de l'élever. (Guizot)

UNE PILULE POUR LA MÉMOIRE

Le résultat des recherches du médecin et biochimiste Dr Max Odens contribuera-t-il à procurer plus particulièrement aux personnes âgées davantage de lucidité et de mémoire dans leurs vieux jours?

Devant plus de 500 médecins et scientifiques de 53 nations, le Dr Odens a déclaré à l'occasion du 16e Congrès international des maladies de la civilisation, de l'alimentation et des conditions de vie qui s'est déroulé à Trêves que la nouvelle pilule mis au point récemment, la R.N.A., (Ribonuclear Acid) avait produit de tellement bons effets sur un Londonien centenaire que le vieillard a pu prononcer à l'occasion de son 100e anniversaire un discours de près de vingt minutes, discours truffé d'ailleurs de dates et de souvenirs très précis. Ceci aurait été impossible sans le traitement au R.N.A., a ajouté le Dr Odens. Le scientifique a précisé que certains de ses "cobayes" bénévoles entre 62 et 100 ans avaient en l'espace de sept mois complètement changé.

Il n'est pas encore possible de prévoir quand le nouveau médicament pourra être mis en vente.

Chronique de l'hôtel de ville

La basilique, les retraites, la taxe scolaire

Avant la séance du Conseil municipal, le lundi 23 novembre, le maire Turner fit l'éloge du regretté Maitland Steinkopf, président de la Commission manitobaine du Centenaire, décédé la semaine précédente. M. Turner affirme que Saint-Boniface venait de perdre un véritable ami. On observa une minute de silence à la mémoire du disparu.

Lors d'une réunion spéciale, qui fut tenue immédiatement avant la réunion ordinaire, le Conseil approuva la résolution suivante proposée par le conseiller Joseph St-Hilaire et appuyée par le conseiller Ed Kotowich:

"ETANT DONNE que la naissance de Saint-Boniface fut marquée par la construction d'une première église en 1818;

ETANT DONNE que l'église de Saint-Boniface fut la première construite dans l'Ouest canadien;

ETANT DONNE que Saint-Boniface est, du fait même, considéré comme le "berceau de la civilisation chrétienne dans l'Ouest canadien";

ETANT DONNE que la cathédrale fut érigée en 1908, et nous rappelle le courage des premiers missionnaires et des pionniers;

ETANT DONNE que la cathédrale fut immortalisée par un poète américain, John Whittier Greenleaf, dans le célèbre poème "The Red River Voyageur";

ETANT DONNE que la cathédrale était considérée comme un monument ayant une grande valeur historique non seulement à Saint-Boniface et dans la région métropolitaine de Winnipeg, mais aussi dans tout le Canada et même le continent;

ETANT DONNE que la basilique-cathédrale fut détruite par l'incendie le 22 juillet 1968, enlevant ainsi à la ville un de ses plus importants points d'intérêt;

ETANT DONNE qu'il est de l'opinion du Conseil municipal et de la population de Saint-Boniface que la basilique-cathédrale devrait être restaurée pour les générations futures;

ETANT DONNE qu'une telle restauration est possible avec les argents reçus en assurances;

ETANT DONNE qu'il est connu qu'une soumission a été faite en vue de cette restauration, et ce, tout en restant dans les limites de l'argent reçu en assurances;

QU'IL SOIT ALORS RESOLU que ce Conseil exhorte les autorités ecclésiastiques à considérer la possibilité de restaurer la basilique-cathédrale suivant les plans et devis déjà soumis, afin que cet édifice demeure comme une partie intégrale de l'histoire de Saint-Boniface, de la région métropolitaine de Winnipeg et du Canada tout entier."

LES RETRAITES ET LES TAXES SCOLAIRES

M. Evariste J. Gagnon présenta à la ville un mémoire expliquant d'abord les buts d'une organisation appelée "Pensioners Concerned (Canada)", rappelant que beaucoup de personnes à la retraite ont à peine de quoi subsister et que certains régimes de pension, qui étaient autrefois suffisants, ne le sont plus aujourd'hui et ne permettent pas à ceux qui ont peiné durant de longues années de pouvoir goûter un minimum d'aisance durant leur vieillesse. M. Gagnon appuya surtout sur le fait qu'on ne devrait pas exiger des retraités qui habitent une maison dont ils sont propriétaires et qui n'ont que des faibles revenus, de payer les taxes scolaires. Ils ont payé ces taxes durant toute leur vie de travail, ils n'ont plus d'enfants à faire instruire.

On fit alors la deuxième lecture du règlement 4881 qui accorderait à certaines propriétés de Saint-Boniface une exemption de taxe scolaire ne dépassant pas $120. par année.

Cette question ainsi que le mémoire de M. Gagnon, seront étudiés lors d'une réunion spéciale du Conseil à laquelle le trésorier de la ville sera présent.

STATIONNEMENT INTERDIT

Le règlement 4882 interdisant le stationnement sur le côté sud de la rue Yardley, entre Des Meurons et la rivière Seine, fut adopté lors de la réunion du 23 novembre.

B.P.D.

STE-ANNE

Le Carnaval annuel de Ste-Anne, avec concours de barbe, aura lieu cette année les 5, 6 et 7 février.

—Tout homme reçoit deux sortes d'éducation: l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même. (Gibbon)

Le Canada et les cartes UNICEF

La sélection des cartes de voeux UNICEF pour 1970 présentent des tableaux par des artistes canadiens contemporains bien connus y compris Marc-Aurèle Fortin, dont les oeuvres sont exposées en permanence dans les musées d'Ottawa, de Montréal et de Québec, de même qu'à l'université Queen's et à Paris, et William Winter, qui est né à Winnipeg et a étudié à l'école des beaux-arts à Winnipeg. Un tableau magnifique intitulé "Pêcheurs esquimaux" provenant de l'artiste récemment décédé, Paunchiak, est aussi compris dans la collection, de même qu'une jolie carte représentant la sculpture sur bois "L'ange agenouillé" par Noël Levasseur, qui fut réalisé à Québec en 1732 et qui est maintenant à la Galerie Nationale à Ottawa.

Les cartes et les calendriers UNICEF 1970/1971 sont maintenant disponibles dans tout le Canada et les adresses peuvent être obtenues de votre comité provincial UNICEF.

Deux enfants canadiens, Martha Fulford et Alain Chantat ont eu l'honneur d'avoir leur travail compris dans la sélection finale des illustrations du calendrier UNICEF 1971.

La machine à coudre va-t-elle disparaître? Les coutures sont-elles un accompagnement obligatoire de nos vêtements? Pour certains spécialistes, il est temps de remplace l'aiguille par un dispositif plus moderne. Nous devons nous orienter vers l'habillement sans coutures. C'est à quoi travaillent certains services de l'Institut des machines pour l'industrie textile et légère. L'un des procédés actuellement à l'essai est le moulage des vêtements.